

Le Nouvelliste

TELEPHONE : 4-6221
Qualité - Quantité - Service
Charbonnerie St-Laurent
Ltée
rue du Fleuve
A votre service
24 heures par
jour depuis 30
ans.

Il sortira sûrement quelque chose de la conférence, dit Khrouatchev

Les entrées de la Laurentide bloquées



Grand'Mère. — Le piquetage se continue toujours à l'usine Laurentide de la Consolidated Paper, Grand'Mère. La production a cessé depuis que les piqueteurs ont bloqué toutes les entrées de l'usine dimanche matin. Sur la photo, un groupe de piqueteurs à l'entrée principale de l'usine. (Photo Le Nouvelliste, par Studio Gagné)

Le piquetage se continue

La règle de la force s'est emparée de cette ville, déclare le gérant Don Foss

La grève affecte tous les ports du St-Laurent

Montréal (PCF) — Des porte-parole des principales compagnies maritimes, qui desservent les ports du St-Laurent, ont affirmé lundi qu'il ne sera probablement jamais possible d'évaluer les pertes subies par la récente grève des employés de bord en Grande-Bretagne.

Pertes considérables
Ces mêmes informateurs ont ajouté que les répercussions de cette grève, de même que celles de la grève des dockers se sont fait sentir dans les ports canadiens où l'on a enregistré des pertes considérables.

Il faudra selon eux au moins un mois, et peut-être même plus de (Suite à la page 5)

Giovanni Guareschi retrouve la liberté

Parma, Italie (PCF) — Giovanni Guareschi, auteur des célèbres histoires de Don Camillo, a été relâché de la prison de Saint-François, lundi, après avoir purgé une peine de 13 mois et 10 jours pour avoir diffusé feu l'ancien Premier ministre italien Alcide De Gasperi et publié de faux propos sur le compte de l'ancien président Luigi Einaudi.

L'humoriste avait été condamné, en octobre dernier, à 12 mois de prison, pour ses propos diffamatoires contre De Gasperi. Une peine additionnelle de 8 mois lui avait été imposée pour ses propos contre le président Einaudi. Il a été libéré avant l'expiration de sa sentence pour bonne conduite, mais, en vertu de la loi italienne, il devra se rapporter quotidiennement à la police pendant sept mois. (Suite à la page 5)

Grand'Mère — A peine élu depuis trois jours, le conseil de ville Laforme, Gaston Garneau, Jeffrey Desilets et Martial Milette, le gérant de la Cité, M. Jean-C. Bégué, le directeur de la police M. Jean-Marie Brunet, et son secrétaire M. Florent Matteau. Mais la réunion s'est terminée sans décision. Une autre sera tenue cet avant-midi. Comme les trois précédentes, celle d'hier après-midi avait été convoquée dans le but de trouver une solution au problème causé par la cessation du travail à la papeterie. Pour la Cité de Grand'Mère, ce problème se situe principalement dans l'observance de la circulation aux abords de l'usine.

La déclaration
Dans sa déclaration, la Consolidated dit que "nos travailleurs qui se présentent à l'usine se voient fermer l'accès du moulin par des forces à bas dirigées par un M. Michel Chartrand. Ces hommes de (Suite à la page 5)

Un demi-point en mai

La plus forte baisse de l'indice du coût de la vie en 19 mois

Ottawa, (PCF) — Une diminution des prix de la nourriture et des autos a fait tomber l'indice du coût de la vie en mai au niveau le plus bas enregistré au cours des 12 derniers mois. La baisse de l'indice des prix de consommation a été d'un demi-point, soit la plus forte enregistrée depuis 19 mois.

L'indice calculé d'après une base de cent pour cent pour les prix de 1949, est tombé de 116,4 à 115,9, renversant la tendance des deux derniers mois alors qu'il avait enregistré deux hausses.

Le Bureau de la statistique qui communique ces renseignements fait remarquer, cependant, que les prix de gros pour les produits de l'industrie et de la ferme ont augmenté durant le mois de juin, ce qui indique la possibilité de hausses des prix de détail pour les mois à venir.

La baisse du mois de mai dans l'indice du coût de la vie est surtout imputable à une forte diminution des prix des patates et à une diminution moindre des prix du thé, du café, du beurre, des habits, du charbon, de l'huile à chauffage et des meubles. Le prix des autos a aussi baissé de nouveau.

La baisse générale d'un demi-point l'indice du coût de la vie est la plus considérable enregistrée depuis octobre 1953, alors qu'on avait connu une autre baisse d'un demi-point. Cette baisse a fait tomber également l'indice à son point le plus bas depuis avril 1954, alors qu'il s'était établi à 115,5. L'indice a atteint son plus haut sommet, soit 118,2, en décembre 1951.

Fillette tuée par la chute d'une échelle

Sainte-Perpétue, (DNC) — Pierrette Côté, 4 ans, enfant de M. et Mme Hervé Côté-Adrienne Allard du haut du village, a été tuée instantanément vers 3 h. 40, hier, après-midi, par la chute d'une lourde échelle de bois qui l'a atteinte à la tête, dans la grange à foin de son père.

M. Côté entrant du foin avec une voiture à traction animale. La charge dépassait largement, sur les côtés de la voiture et accrochait une échelle alignée le long du mur comme cela se pratique dans les granges à foin pour atteindre le haut de la fasserie. La bambine (Suite à la page 5)

Jean-Léon Lethiecq a succombé à Nicolet

Saint-Célestin, (DNC) — Jean-Léon Lethiecq, 28 ans, employé de Canada, Nicolet, blessé dans un accident d'avion, dimanche après-midi, sur la rivière Bécancour, à Sainte-Georgette, a succombé, hier matin à ses blessures, à l'hôpital du Christ-Roi, Nicolet. Son compagnon, Daniel Béliveau, 30 ans, n'avait lui-même survécu que de quelques heures à l'accident.

Au moment de l'accident, Lethiecq avait fait preuve d'un sang-froid extraordinaire. Souffrant d'une fracture à la jambe et de nombreuses blessures par tout le corps, il avait crié aux témoins de l'accident de se dépêcher, de demander du secours avant que l'avion ne prit feu. On l'avait transporté à l'hôpital, avec l'espoir qu'il survivrait à ses blessures. Mais, aux premières heures, lundi matin, il a rejoint son compagnon dans la mort. (Suite à la page 5)

De violentes bourrasques de vent causent des dégâts dans la région

Un vent violent frappant par des maisons et des dizaines d'arbres ont été courbés. L'électricité a également manqué dans quelques parties de la ville. Les sapeurs ont dû répondre à deux départs d'incendies occasionnés par les bourrasques.

La Sûreté provinciale n'a rapporté aucun accident de la route pendant la tempête. Toutefois, des fils électriques ont été arrachés et des arbres cassés à Champlain, la Pointe-du-Lac, Ste-Marthe et les alentours. L'électricité a manqué également à Drummondville.

Trois-Rivières
Les fils électriques ont été arrachés en face de la demeure de M. Arthur Parent, 2518 rue St-Olivier, vers 9 h. 15. L'électricité a été interrompue dans cette partie de St-Philippe jusqu'à 11 h. L'obscurité a également recouvert complètement le parc Champlain et le boulevard Turcotte.

Les sapeurs du poste de police no 2 ont été mandés à 9 h. 11 au dépôt municipal où le vent risquait de transporter ici et là des déchets enflammés. Ils ont pris près d'une heure à éteindre les flammes. Les pompiers ont utilisé le boyau du camion à pompes. En aucun temps les maisons n'ont été menacées.

Les sapeurs du poste de police no 1 se sont rendus sur la rue Ste-Marie, à 10 h. 21, pour empêcher les flammes des torches de danger de la ville renversées par le vent de s'étendre. Une dizaine de propriétaires ont signalé à la police municipale la chute de l'antenne de l'appareil de TV. Beaucoup plus toutefois seraient tombées et un grand nombre auraient été maltraitées par les bourrasques surtout sur les toitures.

Champlain
Champlain (DNC) — Le village de Champlain a été plongé dans l'obscurité pendant 3 heures et demie et au moment où la panne d'électricité s'est produite une mère de famille est venue près d'être électrocutée.

Mme Benoît St-Yves sortait de sa demeure avec sa fillette de 2 ans. Lorsque les fils électriques ont été arrachés du poteau pour tomber à ses pieds. Elle s'en est tirée avec un choc nerveux. Le Dr Lachance s'est rendu sur les lieux. Les employés de la Shawinigan Water and Power ont rétabli le courant à bonne heure ce matin. La circulation a été quelque peu ralentie par cet incident. Il est à remarquer toutefois que la route est restée éclairée.

Les alentours
Les employés de la Shawinigan Water and Power et ceux du Bell Téléphone ont fort eu à faire au cours de la soirée pour réparer les dégâts occasionnés par la tempête tant à cause des nombreux arbres cassés que des fils téléphoniques arrachés autour de Trois-Rivières.

Au Cap-de-la-Madeleine, on ne signalait aucun dommage hier soir, mais il se peut que la ville-soeur ait elle aussi été quelque peu atteinte par les bourrasques.

A Drummondville, le conseil de ville a dû continuer sa séance à la nuit noire à cause d'une panne d'électricité.

Si nous nous rencontrons sur un pied d'égalité

Moscou, (PC) — Le grand patron du parti communiste soviétique, M. Nikita Khrouatchev, s'est montré loquace alors qu'il assistait lundi soir à un coquetel donné par l'ambassade américaine à Moscou, à l'occasion du jour de l'Indépendance américaine.

La plupart des dirigeants du Kremlin assistaient à cette réception donnée dans les jardins de l'ambassade. Jamais, dit-on, on n'avait vu autant de leaders moscovites réunis à une même fête mondaine depuis que les Etats-Unis ont reconnu le régime communiste de la Russie, il y a 20 ans.

S'approchant du chargé d'affaires américain, Walter Walsley, M. Khrouatchev, a affirmé: "Nous sommes heureux à l'approche de la conférence de Genève, mais si vous les Américains ne voulez pas parler sérieusement, je dois vous dire que nous ne pourrions pas attendre indéfiniment."

Fermes, mais confiants
Le leader du parti communiste a ensuite affirmé que les représentants soviétiques, qui se rendront à Genève se montreront fermes, mais confiants.

"Nous n'irons pas à Genève avec d'y aller", Toujours loquace, M. des jambes de bois, a-t-il pour Khrouatchev a ensuite affirmé que suivi, mais nous irons comme des soldats prêts à rencontrer des adversaires dignes de leur force et qu'ils le croient que c'est la seule façon d'entrevoir les choses."

M. Bougainne, le premier ministre soviétique, a bu un toast du succès de la conférence des Quatre Grands au cours de la réception.

Des artistes soviétiques ainsi que l'ancien premier ministre Malenkov, MM. Mikoyan et Kaganovitch et plusieurs autres dignitaires soviétiques étaient de la fête.

Propos d'amitié
S'approchant à un moment donné de M. William Fife, adjoint de l'attaché de l'air américain à Moscou, M. Khrouatchev a dit qu'il espérait que la Russie et les Etats-Unis combattent ensemble, si jamais un troisième conflit mondial survient.

Il avait affirmé, un peu plus tôt à M. Walsley: "Il sortira sûrement quelque chose de la conférence de Genève, si nous nous rencontrons sur un pied d'égalité, tous ensemble, et si nous nous parlons honnêtement et sincèrement, d'égal à égal."

"Nous avons encore le temps d'y songer, a-t-il ajouté, mais je crois que si nous allons à Genève pour marchander, ce n'est pas la peine d'y aller". Toujours loquace, M. des jambes de bois, a-t-il pour Khrouatchev a ensuite affirmé que suivi, mais nous irons comme des soldats prêts à rencontrer des adversaires dignes de leur force et qu'ils le croient que c'est la seule façon d'entrevoir les choses."

Des explications
"Ils se demandent tous, a-t-il poursuivi, pourquoi la Russie a fait tant de propositions plausibles aux Occidentaux. Eh bien, il est évident que nous les avons faites parce que nous croyions que c'était la seule chose à faire, et non pas simplement pour plaire à quelqu'un."

"Il y a des gens, continua-t-il, qui croient que, lorsque la Russie fait une proposition, il y a des raisons occultes qui l'y forcent, et d'autres sont d'avis que notre pays craint une catastrophe, ce qui n'est pas le cas."

"Il serait inutile de songer à conclure des ententes, ajouta-t-il, si la Russie pensait de la même façon à l'égard des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne."

Desir reitère
"Nous voulons une entente honnête, a-t-il poursuivi et s'il y a (Suite à la page 5)

Le pont de Drummondville sera déplacé de 100 pieds et renforcé

Drummondville, (DNC) — Le pont de Drummondville sera déplacé de 100 pieds pour être accolé au pont du CNR. C'est la décision qui a été prise par le conseil de cette ville, hier soir, lors de sa séance régulière. Les travaux devraient coûter au delà de \$200.000.

En attendant, le pont sera fermé à toute circulation lourde. Les véhicules, tous les véhicules pesant plus de 10 tonnes ne pourront circuler sur le pont de Drummondville. La ville a avisé toutes les compagnies de transport de cette nouvelle mesure.

Le conseil a décidé de demander des soumissions pour le déplacement du pont à la Dominion Bridge et la Foundation. Une délégation des membres du conseil de ville se rendra sous peu à Québec pour tenter d'obtenir l'aide du gouvernement provincial pour ces travaux.

De toute façon, on laisse entendre les membres du conseil, la ville est décidée à entreprendre seuls les travaux si le gouvernement lui donne l'autorisation de faire les dépenses nécessaires.

Le maire Michaud a déclaré qu'une surveillance étroite sera exercée au pont en ce qui regarde la circulation lourde et que de fortes amendes sont prévues pour ceux qui ne se conformeront pas aux ordres des surveillants.

Le projet conçu par le conseil de ville prévoit le déplacement du pont d'une centaine de pieds en amont de la St-François. Sur son nouveau site, le pont serait tout près du pont des Chemins de fer Nationaux. La circulation serait améliorée de beaucoup parce qu'on éviterait au trafic les dangereuses courbes qui précèdent le pont du côté de Drummondville. Le pont sera aussi considérablement renforcé. Son état actuel le rend dangereux; il ne peut recevoir de lourdes charges.

La tragédie de Ste-Georgette



Jean-Léon Lethiecq git sous un parasol, blessé gravement, après que l'avion dans lequel il voyageait avec Daniel Béliveau eût piqué dans la rivière Bécancour pour s'écraser sur un amas de pierres. Derrière l'avion, des baigneurs se préparent à transporter Béliveau à l'ambulance. Les deux sont morts des suites de leurs blessures. (Photo: François Biron)

AUJOURD'HUI

Annouces classées	12-13
Bandes illustrées	12-13
Editoriale	4
Feminine	8
Shawinigan, Grand Mère	4
La Tuque, St-Tite	10-11
Sports	6-9
Théâtre	6-9
Nos chroniques	
Blanc sur noir	10
Billet	4
Bourses, denrées	9
Calendrier des événements	2-6
Circulation maritime	4
D'une rive à l'autre	5
Faustion	9
Moniteur 550 (CHLN)	13
Necrologie	13
Polichinelle	14
Tout en fumant	11

Bourses d'étude Robin Hood

La Direction de Robin Hood Flour Mills Limited est heureuse d'annoncer la nomination de quatre gagnants des bourses d'étude Robin Hood, tels que choisis parmi les fils et les filles des employés, selon le nouveau programme de cette année.

Les gagnants sont: Thomas F. Rasmussen, Calgary; Richard A. Elliott, Humberstone; Murray A. McAndrew, Vancouver; Harry W. Holt, Moose Jaw.

Non plus sèches félicitations à ces quatre jeunes hommes qui méritent par leur capacité scolaire, leur caractère et leur conduite, les bourses d'étude Robin Hood; nos félicitations également à tous les autres candidats qui ont été moins heureux.

Bulletin météorologique

Montréal (P.C.) — Voici les prévisions de la météo nationale valables jusqu'à minuit mardi.

Vendredi, lundi, a été la journée la plus chaude de l'année dans la majorité des régions du Québec et de l'Ontario. On a enregistré, au cours de l'après-midi, des maxima de 28 degrés à Québec, 31 à Montréal, 33 à Ottawa et 32 à Toronto. Des brises, locaux ont été à la fin de la journée, en certaines régions plus sévèrement qu'ailleurs.

Tout indique que mardi verra des conditions atmosphériques à peu près analogues. On prévoit que le ciel restera généralement ensoleillé, et qu'il fera chaud, par ailleurs, des brises locaux se déclareront à la fin de la journée.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec, du St-Maurice et de Bas-Canada: généralement ensoleillé et très chaud aujourd'hui. Quelques orages, le samedi, à la fin de l'après-midi ou au soir. Vents légers, minimum et maximum à Montréal: 24 et 38. Ottawa: 25 et 39. Québec: 27 et 40. St-Jovite: 28 et 41. St-Jean: 29 et 42.

Région du St-Jean, généralement nuageux et plus frais aujourd'hui. Vents légers, minimum et maximum à Chicoutimi: 22 et 32.



Photo prise sur le site d'un nouveau marché aux denrées, au Cap-de-la-Madeleine, à l'angle de la rue Masséville et du boulevard Sainte-Madeleine.

Le conseil de la cité du Cap est ovationné au kiosque municipal

Cap-de-la-Madeleine 5. — (De notre envoyé spécial) — La réélection en chef du conseil de la cité du Cap-de-la-Madeleine, le maire Julien et M. Roméo Morissette, a été célébrée par une éclatante manifestation qui a été déroulée au kiosque de l'hôtel de ville.

Plusieurs centaines de personnes se sont pressées sur les lieux pour applaudir son honneur le maire André Julien et les membres de son conseil. Le premier magistrat et son épouse ont été conduits au lieu de ralliement à la tête d'un long défilé organisé en l'honneur des nouveaux élus.

De brèves allocutions ont été prononcées au kiosque par les administrateurs municipaux qui ont reçu la mission de continuer à diriger les affaires de la municipalité durant les deux prochaines années. Le candidat défait à la mairie, M. Antonin Toupin, est venu présenter ses félicitations au maire Julien et M. Roméo Morissette, défait par l'échevin Gaspard Vivier, a également tenu à venir féliciter les vainqueurs.

Le maire Julien

En exprimant ses remerciements aux électeurs du Cap-de-la-Madeleine, le maire réélu a dit qu'il n'était pas tellement ému par la victoire que par la confiance que les contribuables lui ont renouvelée. Il félicita ses collègues de leur réélection, par acclamation ou aux voix, et assura la population que le conseil continuera à travailler dans la bonne entente au progrès et au développement de la cité.

Le maire Julien rendit hommage à M. Toupin qui était allé le féliciter des victoires qu'il avait remportées et exprima que la lutte avait été courtoise. Il remercia les membres de sa famille et ses organisateurs et termina en disant qu'il était heureux qu'il ait eu une campagne, parce qu'elle a permis aux administrateurs d'exposer ce qu'ils ont fait dans le passé et ce qu'ils ont l'intention de faire à l'avenir.

M. Antonin Toupin

M. Antonin Toupin participa à la manifestation pour féliciter les nouveaux élus publiquement et remercia ses organisateurs ainsi que les électeurs qui ont voté pour lui.

M. Armand Lemire

Victorieux dans le quartier no 6, l'échevin Armand Lemire a dit que les électeurs de son quartier ont donné un vote très intelligent et qu'en retour, il s'efforcera de les servir consciencieusement et de les représenter dignement au conseil. Il remercia aussi ses organisateurs.

M. Aladin Giguère

Réélu dans le quartier no 5, l'échevin Giguère soumit qu'il a subi la lutte la plus dure de la dernière campagne. Le mot d'ordre était de ne battre qu'un seul adversaire, dit-il, mais on n'a pas réussi parce que la justice est toujours triomphante. Comme ses prédécesseurs, il promet de travailler encore sans relâche pour le progrès de son quartier et de la ville du Cap en général.

M. J.-Paul Lavergne

L'échevin Lavergne, qui a été réélu par acclamation lors de l'appel nominal, a dit qu'il était heureux d'adresser la parole aux électeurs du Cap pour leur dire combien leur choix fut judicieux et combien intelligent fut leur vote. Il assura les citoyens qu'ils auraient la meilleure administration qu'ils aient encore connue dans cette ville.

M. Gaspard Vivier

En remerciant les contribuables de son quartier de lui avoir accordé un quatrième mandat, l'échevin Vivier a dit que sa victoire était un véritable triomphe et remercia ses organisateurs ainsi que le Comité de Commerce et la Ligue des Propriétaires, qui ont voulu donner au quartier no 3 la justice et la paix.

"Ce que j'ai déclaré durant ma campagne, dit-il, je l'exécute. Je tiens à dire immédiatement que je n'avais aucune mission particulière dans la campagne qui se termine ce soir. Je prends mes responsabilités et je dis que M. Maurice Bellemare, le vaillant député de Champlain, endossa le poids du conseil que vous avez élu."

Un bref incident

Un bref incident perturba l'assemblée à ce moment, l'adversaire de M. Vivier, M. Roméo Morissette, se présenta au microphone et déclara:

"Je suis ici pour féliciter M. Vivier mais je dois dire que quand il met l'Union Nationale en cause, j'en suis autant que lui."

M. Vivier rétorqua qu'il n'avait pas mis l'Union Nationale en cause. M. Morissette soutint le contraire d'un signe et se retira.

M. Paul Lemarier

L'échevin Lemarier, aussi réélu par acclamation à l'appel nominal, s'employa particulièrement à féliciter les électeurs de son quartier d'avoir donné une si belle victoire au maire Julien. Je suis fier de vous, dit-il, tout comme je suis fier de la population du Cap en général. Vous n'avez pas voté dans l'intérêt du maire ou des échevins, mais dans votre propre intérêt.

L'échevin Montplaisir

L'échevin Leo Montplaisir fut le dernier à prendre la parole. Il remercia les électeurs de son quartier de lui avoir donné la plus grosse majorité qu'on ait jamais connue dans l'arrondissement no 1 et promit de travailler de concert avec ses collègues pour le progrès de la ville.

M. Arthur Beaudin, greffier de la ville, agit comme maître de cérémonie. L'Union Musicale du Cap-de-la-Madeleine, présente un programme musical en attendant l'arrivée des vainqueurs qu'elle salua par une marche militaire.

Assemblée de la JAC à La Pêrade demain

Ste-Anne-de-la-Pêrade, (DNC) — Mercredi 6 juillet prochain à la sacristie aura lieu une assemblée générale des jeunes de la J.A.C. A cette occasion une messe blanche sera chantée et interprétée par M. le vicariste Oswald Crete. Le tout débutera à 8 hres.

Quinze ans de progrès à la Caisse Populaire de St-Jean-Deschailions

Deschailions, (DNC) — Quinze ans de progrès. Ces quelques mots résumeraient très justement la marche ascendante de la Caisse Populaire de Deschailions, depuis sa fondation, le 10 mai 1940.

Le 31 mai 1941, la Caisse tint sa première assemblée. Les grandes lignes du bilan étaient les suivantes: actif de \$8,245.39; capital social de \$1,273; épargne de \$6,934.65; bénéfices de \$92.53; avoir-propre de \$37.7; 115 sociétaires.

Au 31 mai 1955, le bilan est le suivant: actif de \$336,909.35; capital social de \$11,614.90; \$316,658.97 à l'épargne; bénéfices de \$12,710.25; avoir-propre de \$8,299.80; 661 sociétaires.

Au 31 mai 1955, la Caisse a \$161,733.44 de prêts à ses sociétaires, soit \$39,301.09 sur reconnaissance de dette, \$104,082.55 sur \$104,082.55 sur hypothèque et \$18,350 aux corporations municipales et scolaires. La Caisse détient aussi \$132,400 en placement sur obligations (gouvernements, communales, religieuses, municipales).

Le Caisse a prêté à ses membres, durant l'année, \$73,887.58 et on lui a remis, sur l'ensemble des prêts, \$56,312.60. Les sociétaires ont dépensé \$821,944.35 et ont retiré \$827,408.88. Le mouvement des fonds a été de \$909,930.82 en rentrées et de \$912,469.13 en dépenses.

Trois arrestations en fin de semaine

Trois personnes ont été arrêtées à Trois-Rivières en fin de semaine pour avoir enfreint diverses réglementations de la loi des véhicules-moteurs. Un citoyen de St-Alexis et un autre d'Arthabaska ont comparu samedi devant son honneur le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, sous des accusations de conduite avec facultés affaiblies.

Le premier a plaidé coupable et a été condamné à une amende de \$50, aux frais ou à un mois de prison. Son permis a été suspendu pour trois mois. Le second a enregistré un plaidoyer de non culpabilité. Il a été libéré sous cautionnement. Un Trifluvian a aussi été appréhendé et traduit en Cour sous l'accusation d'avoir conduit negligemment son véhicule. Il a plaidé coupable pour se voir ensuite condamner à une amende de \$50 et à une suspension de six mois. Les trois plaintes avaient été formulées par le constable Aurèle Turgeon, de la Sûreté municipale de Trois-Rivières.

Lundi avant-midi, un jeune homme de notre ville a également été condamné à \$15 d'amende pour avoir, dans les cours des mois de février et mars, fait de fausses déclarations à l'Assurance-Chômage.

Un nouveau marché aux denrées est en construction au Cap

Un nouveau marché aux denrées est présentement en construction à l'angle de la rue Masséville et du boulevard Ste-Madeleine, au Cap. Il s'agit d'une bâtisse dont l'extérieur sera probablement fini en brique et qui pourra être ouverte au public vers la fin de l'été ou le début de l'automne.

Le nouveau marché est construit sous la direction de M. Camille-T. Gélinas, de Yamachiche, et portera le nom de Marché du Centre Commercial des Cultivateurs. Rencontre hier sur le chantier de construction, M. Gélinas a révélé que le marché sera administré par une compagnie formée de quatre membres, tous des cultivateurs de Yamachiche. Le constructeur fera lui-même partie de cette compagnie mais il n'a pas dévoilé les noms des autres membres.

L'édifice sera ouvert à tous les cultivateurs qui voudront y écouler leurs produits, soit toutes sortes de denrées alimentaires: ordinairement cultivées sur la ferme, légumes, fruits, etc. Une équipe d'ouvriers de Yamachiche et du Cap-de-la-Madeleine est au travail sur les chantiers depuis près d'une semaine. Les excavations ont été effectuées par la Cie de Construction Capital et les fondations sont déjà complètes. On attend aujourd'hui livraison de l'acier qui servira à la structure de l'édifice.

La bâtisse n'aura qu'un seul étage. Elle est située à l'arrière de la station de gasoline Shell. On sait qu'un autre marché a été ouvert récemment au Cap-de-la-Madeleine, à l'angle de la rue Dorval et du boulevard Ste-Madeleine, au-dessus de l'édifice Kellord.

Les porcs d'élevage mis à l'enchère, un bon placement pour l'éleveur

Saint-Léonard (DNC) — Pour la première fois, cette année, l'exposition et la vente à l'enchère de porcs de race tenus à Saint-Léonard, comté de Nicolet, ont eu lieu sous les auspices de la Société Générale des Eleveurs de Porcs du Québec. En 1953 et en 1954, ces deux événements avaient été présentés par le Cercle des Eleveurs de Porcs du comté de Nicolet. C'est dire l'importance de plus en plus grande de ces deux événements.

M. Jules Descôteaux, de Ste-Perpetue, a été élu adjudicataire du premier prix dans la classe des verrats de cette exposition, et tout en faisant rapport de son expertise, il donna une excellente démonstration sur le type désiré de porc à bacon.

La vente à l'enchère a attiré des acheteurs des régions de Trois-Rivières, Québec, Montréal et des Cantons de l'Est. Ses résultats se composent avantageusement à ceux des deux années précédentes. Les 16 femelles ont rapporté la somme globale de \$1071, soit un prix moyen de \$66.94, et les verrats \$2076, soit \$77.41 de moyenne, comparativement à \$68.70 et \$78.93 en 1954. Deux truies, élevées respectivement par MM. Roland Laplante et Jules Descôteaux, ont été vendues à \$100 chacune et c'est le Juvenat des Frères des Ecoles Chrétiennes de Ste-Ange qui s'en est porté acquéreur; la même institution enverra sur le verger grand champion, Jules Descôteaux, éleveur, qui lui fut adjugé pour \$125.

Le "Tilly II" a pu continuer sa croisière

Le "Tilly II", un petit yacht de plaisance de Québec qui s'était échoué dimanche après-midi, en face de Champlain, du côté sud du fleuve, a pu continuer son trajet au cours de la matinée de lundi.

Le yacht "Nicole", propriété de M. Emilien Nicole, du Yacht Club St-Maurice, a remorqué l'embarcation d'une centaine de pieds du banc de roches où il était resté prisonnier. Puis, quelques autres membres de ce club nautique ont ensuite poussé à bras d'hommes le petit bâtiment jusqu'au chenal.

Le travail a duré de 10 h. 45 à 11 h. 30. Le "Tilly II" n'était avarié que légèrement aux hélices.

L'effort tenté au cours de la nuit de dimanche n'avait donné aucun résultat, parce qu'on manquait d'aide. Les passagers du yacht ont dormi dans leur embarcation échouée.

Caisse Populaire Saint-Grégoire

Saint-Grégoire (DNC) — La Caisse Populaire de Saint-Grégoire, après 11 ans d'existence, est certainement l'une des plus prospères du Coeur du Québec. Le bilan soumis à l'assemblée générale annuelle, pour l'exercice terminé le 31 mai, par le secrétaire-trésorier Maurice Montplaisir en fait foi.

L'actif de la Caisse, au 31 mai 1955, était de \$397,042.05. Au terme de la première année, l'actif n'était que de \$1,558.35.

La Caisse a débuté avec 84 sociétaires, 17 emprunteurs, \$858.40 de capital social, \$3,858.38 à l'épargne, \$2,402.92 en prêts, \$73.73 à l'avoir-propre. Au 31 mai 1955, la Caisse avait 707 sociétaires, 168 emprunteurs, \$26,310 en capital social, \$346,652.39 à l'épargne, \$233,158.73 en prêts, \$24,079.66 en avoir-propre et \$397,042.05 à l'actif.

Le mouvement des recettes a été de \$2,053,186.34 pour le dernier exercice financier, et de \$1,374,825.23 depuis la fondation. Il a été dépensé à l'épargne \$1,779,217.40 pour l'année courante, et \$1,654,248.60 depuis la fondation. Au cours de l'année, la Caisse a consenti en prêts \$206,555.57 et depuis sa fondation \$1,197,632.58.

Le conseil d'administration de la Caisse a pour président M. Paul Héon, pour vice-président M. H. Primeau, pour secrétaire-trésorier, M. Maurice Montplaisir et pour directeurs, MM. Conrad Bellevue, Albert Bellevue et Henri Doucet. Le Conseil de surveillance est constitué par MM. André Morissette, Maurice Cormier et Gérard Parré.

En Europe

M. l'abbé Jean-Marie Levasseur, jeune prêtre de notre ville, fera un stage de deux années au Collège Canadien de Rome pour y étudier la théologie. M. l'abbé Levasseur a été ordonné en juin 1953 et il a été depuis ce temps professeur d'histoire de l'Eglise au grand séminaire de Trois-Rivières. Il partira pour Rome à la fin d'août.

A LOUER

Pour quelques dollars seulement, perfectionnez-vous pendant les vacances! Louez une machine à écrire.

JEAN BANVILLE INC.
Cote N.-Dame et St-Georges
Téléphone: 5-4771

ADMINISTRATION SOMMAIRE

CANADA
DISTRICT DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
No. 1023-C.

Loi de 1949 sur la faillite

Dans l'affaire de la faillite de:
LEO PAUL FERRON
domicilié à 75, rue des Cèdres, Shawinigan Falls, y faisant affaire sous le nom et raison sociale de "IMPERIAL RADIO TAXI",
Failli.

J. ROGER LAFERRIERE, syndic
licencié, de Shawinigan, district de Trois-Rivières.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

AVIS est par les présentes donné que LEO-PAUL FERRON, domicilié à 75, rue des Cèdres, Shawinigan, a fait une cession le 29ème jour de juin 1955, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ème jour de juillet 1955, à 4 h. 30 de l'après-midi, au bureau de Me Adélard Provencier, le sequestre officiel, au Palais de Justice, No. 300, boulevard Lavoie, Trois-Rivières, province de Québec, et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre les mains avant l'assemblée les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

Date de Shawinigan,
le 2 juillet 1955.

J. ROGER LAFERRIERE
Syndic
Me, 5ème rue,
Shawinigan Falls, P.Q.

Calendrier EVENEMENTS

MARDI
Trois-Rivières
8 h. 30: — Parc Champlain, concert de la Philharmonie De La Salle

MERCREDI
5 h. 10: — Cathédrale, messe en l'honneur de saint Joseph.

Un record d'abonnés de l'extérieur à la bibliothèque locale

Un record a été établi en juin dernier pour l'enregistrement des abonnés extérieurs de Trois-Rivières, à la bibliothèque municipale des adultes. On en a nombre sept.

Depuis le début de l'année, on a compté 5 nouveaux abonnés en janvier, 4 en février, 2 en mars, 3 en avril et il y eut aussi de nombreux renouvellements. L'an dernier, la moyenne des nouveaux abonnements a été de 5 par mois.

La majorité des abonnés de l'extérieur de Trois-Rivières proviennent du Cap-de-la-Madeleine. Il y en a aussi de Montréal, Yamachiche, Saint-Etienne-des-Grès, Champlain, St-Celestin.

Nouveaux bancs

Ste-Ursule, (DNC) — Les employés de la maison Cossette et Jacob, de Saint-Narcisse, sont à faire le changement des bancs, à notre église paroissiale.

Les anciens bancs, de forme carrée, seront remplacés par des bancs en chêne de style moderne. On enlèvera également le plancher à l'endroit où étaient posés les bancs, pour refaire tout le plancher à l'égalité des allées. Les travaux dureront environ un mois.

UNE FORMULE POUR VOTRE PELOUSE

C'est "FERTILENE"
L'engrais liquide pour pelouses - fleurs arbres - jardins

Laissez-nous engraisser le votre avec "FERTILENE"

Il vous épargnera argent et travail

Nourrissez votre pelouse de la bonne façon

Vous épargnez de l'argent quand vous faites engraisser votre pelouse avec "Fertylene". L'engrais liquide. Nous effectuons un travail rapide et des plus efficaces avec un équipement approprié. Point n'est besoin de maintenir d'employer la vieille méthode.

"Fertylene" contient un haut pourcentage de nitrogène, phosphore et potasse plus bon magnésium, manganèse, zinc, calcium de fer. "Fertylene" est inodore, non nuisible — ne brûle pas l'herbe délicate, exige moins d'eau et coûte beaucoup moins.

LAISSEZ-NOUS ENGRAISSER LE VOTRE

Oui, nous avons la formule pour obtenir une pelouse De Luxe et elle est prête à vous servir — Elle fera pousser vos plants faibles, pelouses, arbres, fleurs, légumes, terrain de golf, parc public. Tout poussera plus vite, plus vigoureux, plus de gazon car tout sera nourri de la façon la plus efficace avec "FERTILENE".

Pour plus d'information... sans obligation

SIGNELEZ
6-7583

H. P. HEBERT ENR.
CHARBON - HUILE
110, Des Erables Cap-de-la-Madeleine

Je comptais bien faire un peu d'ouvrage aujourd'hui!

EVITEZ CES ENNUIS...

Dans un bureau bien organisé, la chaleur est moins écrasante!

Voyez...

P.V. Ayotte Ltée

CADEAUX - LIBRAIRIE - IMPRIMERIE
1465, RUE NOTRE-DAME Trois-Rivières

UN COLLINS PARFAIT

Corby's
LONDON DRY GIN
DISTILLÉ AU CANADA

BUCHERONS DU CANADA

Règle ajustable pour scie mécanique portable de marque "REG-O-MATIC" brevettée sous le numéro 514951, approuvée par tous bûcherons qui l'ont expérimentée.

Renseignements auprès de l'inventeur,
M. GERARD GELINAS
SAINT-PAULIN, COMTE DE MASKINONGE, Province de Québec

FAITES ISOLER VOTRE MAISON A LA LAINE MINÉRALE SOUFFLÉE

Travail exécuté par des Techniciens experts, avec la machinerie la plus moderne au Canada. Estimés gratuits

ISOLATION FEDERALE PROVINCIALE
Téléphone: 5-1198

Copirin MARC-O

EN VENTE PARTOUT

VOYEZ-ENTENDEZ-APPRECEZ

La Qualité D'un Appareil Acoustique ZENITH

- 5 modèles tout-à-fait complets
- Clarté et performance remarquables
- Musique et légèreté
- Fonctionnement économique (180 par mois)
- Garantie de remboursement de 10 jours
- Paiements faciles
- Service d'entretien de 5 ans
- Prix: \$75 à \$125 seulement!

Vous êtes dur d'oreille? Entendez et répondez via grille à Zenith. Consultez les pages jaunes de l'annuaire du téléphone pour avoir le nom du représentant local de Zenith ou écrivez à Zenith Radio Corp., 41 Canada St., 1165 Tecumseh Rd., East, Windsor, Ontario.

ZENITH
Le roi des appareils acoustiques

Seul vendeur de ZENITH dans la région

LA COMPAGNIE D'OPTIQUE FOURNIER Ltée
922, rue Royale Téléphone: 6-3303

EPICIERS - RESTAURATEURS
Godin
 VOYEZ NOUS POUR
 VOS COMMANDES (En Gros)
 Cigares - Cigarettes - Tabacs
 Biscuits et Bonbons De toutes sortes
 126 Des Forges Tél.: 4-2431

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, MARDI 5 JUILLET 1955

1240, rue Royale Edifice Caisse Populaire Téléphone: 4-3588
GEORGES LARUE A.P.A. A.C.I.
 Auditeur public accrédité
 ● Impôt ● Comptabilité ● Vérification
 Société d'assurance

Les nouveaux élus célèbrent leur victoire au Cap



Honorable le maire André Julien et tous les échevins sortant de charge ont été réélus lors de l'élection municipale au Cap, hier. Plusieurs centaines de personnes ont ovationné les autorités municipales au kiosque de l'hôtel de ville par suite de leur victoire. Cette

photo a été prise en l'occurrence. On reconnaît de gauche à droite les échevins Aladin Giguère et Armand Lemire; son honneur le maire André Julien; les échevins Gaspard Vivier et Léo Montplaisir. (Photo Le Nouvelliste)

Le maire André Julien, réélu par une majorité de 843 voix

Réélection en bloc du conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine

Cap-de-la-Madeleine, 5. (De notre envoyé spécial) — Son honneur le maire André Julien a été réélu premier magistrat de la cité du Cap-de-la-Madeleine, hier, par une majorité de 843 voix sur son adversaire, M. Antonin Toupin.

Tous les membres de l'ancien conseil qui présidait le maire Julien ont également été réélus. Ce sont MM. Léo Montplaisir, dans le quartier no 1; M. Gaspard Vivier dans le quartier no 3; M. Aladin Giguère dans le quartier no 5 et M. Armand Giguère dans le quartier no 6. MM. Paul Lemarier et Jean-Paul Laverne avaient été réélus par acclamation dans les quartiers no 2 et 4 lors de l'appel nominal, la semaine dernière.

Les propriétaires du Cap-de-la-Madeleine ont manifesté leur approbation à la dernière administration municipale en réalisant en bloc les membres du conseil qui ont dirigé les destinées de la municipalité durant les deux dernières années.

L'élection de son honneur le maire André Julien a été précédée par son adversaire à huit heures moins vingt, soit à peine trente-cinq minutes après la fermeture des bureaux de vote. Le président du conseil a pris une majorité confortable dès le début et elle n'a fait qu'augmenter à mesure que d'autres résultats sortaient. Le maire Julien a en fait obtenu la pluralité des voix dans tous les polls.

C'est dans le quartier no 5 que la lutte a été la plus chaudement contestée. L'échevin Giguère a été réélu par une majorité de quatre-vingt voix sur son adversaire, M. Antonin Toupin. La plus forte majorité chez les échevins a été obtenue par M. Gaspard Vivier qui l'a emporté par 156 voix contre M. Roméo Morissette, ancien maire du Cap.

Le Kiwanis prépare sa campagne annuelle

Le club Kiwanis de Trois-Rivières commencera sous peu les préparatifs pour sa campagne annuelle de la pomme en faveur des musées. C'est la décision qui a été prise hier midi le président du comité formé à cet effet.

Revenant du congrès international Kiwanis, à Cleveland, M. Waddy Aboud a fait part de son désir de faire un succès cette année de cet événement. Une première réunion du comité doit avoir lieu de cette semaine pour jeter les bases de la campagne qui doit avoir lieu à l'automne.

M. Ramsey Barakat, qui était également délégué du club local au congrès, a fait part de ses impressions, qui sont très favorables. On sait que plus de 12,000 délégués de plusieurs pays ont pris part à ces assises, au cours desquelles M. Jackson A. Roney a été élu président international.

Quatre candidats sont sur les rangs en vue des élections à la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, hier, le 11 juillet. Ce sont M. René Tremblay et M. Carol Hébert, au siège No. 1, de même que M. Henri Rochelleau et M. Roland Lavoie, au siège No. 3.

M. Tremblay est le président actuel de la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine. Il fera la lutte à M. Hébert, entrepreneur-électricien très connu dans cette ville.

La candidature de M. Tremblay est appuyée par M. Johnny Gagnon, rentier, et par M. Jacques Leblanc, contremaître. Ce sont MM. John Kozet, ingénieur et Henri Boudreau, papetier, qui ont signé le bulletin de présentation de M. Hébert.

MM. Omer Bolduc, rentier, et Eugène Croteau, journaliste, ont signé le bulletin de M. Henri Rochelleau tandis que MM. Léopold Giguère, garagiste, et Jean Levesque, marchand, ont fait de même pour M. Roland Lavoie, fabricant de monuments et de pierres artificielles avantageusement connu aussi.

Les autres commissaires qui ne sont pas soumis à l'élection cette année sont Albert Boissonneault, M. Tremblay et M. Conrad Lafrance, au siège No. 2; M. Paul Lavoie, au siège No. 4; et M. Paul Lavoie, au siège No. 5. Les votes seront déposés au bureau de la Commission scolaire pour être enregistrés, le jour, lundi prochain, entre 8 heures de l'avant-midi et 6 heures du soir. La mise en nomination s'est faite hier avant-midi.

Un enfant de 7 ans frappé par une auto. Un garçonnet de 7 ans, Claude Meunier, fils de M. et Mme Wilfrid Meunier, domiciliés au 438 Ste-Anne, a été heurté par une auto dans la rue située entre les rues Ste-Cécile et Ste-Anne, lundi après-midi, vers 2 h. 55.

L'enfant a été transporté à l'hôpital St-Joseph par le conducteur du véhicule.

La victime a subi sept points de suture à la tête et souffrait d'un choc nerveux. Elle a été sous les soins du Dr Guy Paillé. Le garçonnet a pu regagner son domicile après l'opération.

Les constables Georges Plourde et Étienne Giguère, du poste de police no 1, ont fait les constatations d'usage.

Plusieurs cours d'écoles seront en partie payées cet été. C'est ainsi que l'école St-Joseph, la partie des cours de ses écoles, exécutant ainsi un programme d'amélioration répété sur une base de plusieurs années.

M. Guay a visité jeudi les cours des écoles mentionnées plus haut avec un représentant de l'Équipement. Les travaux de pavage seront entrepris sous peu.

Ouf! à l'eau



Il n'y avait pas grande activité dans le port, hier, après-midi, probablement à cause de la chaleur torride qui sévissait dans toute la région. Les baigneurs en ont alors profité pour se rafraîchir à l'eau de la belle manière en plongeant du haut des quais. Notre photographe Roland Lemire, qui passait là par hasard en quête de nouvelles, les a croqués sur le vif. (Photo Le Nouvelliste)

Sévère avertissement de la Cour aux camionneurs "inconséquents"

Le juge municipal a donné un sévère avertissement, hier, aux camionneurs qui ripaillent du sable ou des débris dans les rues de la ville. Six d'entre eux ont été condamnés à payer \$5 d'amende après avoir reconnu leur culpabilité à cette accusation.

Me Jean-Marie Bureau a recommandé d'installer des panneaux sur les côtes et sur le derrière des véhicules préposés au transport des ordures ou de la terre. Cet avertissement s'adresse également aux camionneurs de la corporation.

Un automobiliste qui avait roulé à 50 milles à l'heure sur le boulevard Des Forges a payé \$25 d'amende. Le juge a fait preuve de clémence dans son cas puisqu'il s'agit d'une première offense depuis dix ans qu'il conduit une automobile. La loi prévoit que les amateurs de vitesse doivent être privés de leur permis pour le reste de l'année en cours.

Une femme qui a été arrêtée pour avoir troublé la paix et qui a joué de sa liberté moyennant un cautionnement de \$25 ne s'est pas présentée en cour hier matin. Son dépôt a été forfait.

Deux individus, l'un accusé d'ivresse dans un restaurant et l'autre d'avoir été vagabondage ont vu leur cause remise à aujourd'hui sans cautionnement. Ceci implique que les deux lascars ont passé 24 heures de plus à l'hôtel de la police.

Un autre citoyen, bon garçon d'autre part, a été trouvé endormi et l'ivresse dans sa camionnette. Il a été condamné à \$5 d'amende, en plus des frais. Comme le juge n'avait pas de raison de douter de sa parole, il lui a remis sa liberté en attendant qu'il trouve le montant réclamé.

Cause retirée. Deux "jeunes gens" qui auraient brisé une porte vitrée d'un restaurant de la ville venant de l'extérieur, ont été condamnés à \$5 d'amende, en plus des frais. Comme le juge n'avait pas de raison de douter de sa parole, il lui a remis sa liberté en attendant qu'il trouve le montant réclamé.

Le restaurateur peut encore porter sa cause au "civil", pour réclamer des dommages.

Protestation de la Pointe-du-Lac. Point-du-Lac (DNC) — La Corporation municipale de la Pointe-du-Lac a décidé de prendre les mesures pour faire respecter les règlements de voirie qui exigent que toute construction soit à 52 pieds du centre du chemin.

La résolution adoptée en ce sens signale qu'une lettre de protestation a été adressée au conseil par des citoyens qui ont exprimé leur désaccord à l'égard de la décision. La résolution signale que la Corporation ne peut réglementer sur les terrains de la Voirie. Il lui semble toutefois de son devoir de chercher à faire respecter dans ses limites les règlements de la Voirie, afin qu'il n'y ait pas d'abus ni de tolérance induite et qui porte atteinte au sens esthétique et à la sécurité de la route.

L'an passé, rappelle la résolution, le conseil a protesté contre cet état de choses. Il n'y aurait eu aucun changement. Cette année, précise la résolution, le conseil revient à la charge. Il est résolu unanimement de demander aux autorités concernées de faire respecter les règlements de la Voirie par tout le monde, afin qu'il ne se passe rien de précédent ni de passe-droit.

Copie de la résolution doit être envoyée au ministère de la Voirie, à MM. R.H. Kiernan et à M. L.-Théo Larose.

Un permis de construction d'une valeur de \$100,000 a été accordé hier à M. J. Marcel Laflamme en vue de l'édification d'un Centre d'achat sur le boulevard de la Voirie.

Selon les spécifications du permis émis par M. J.-Arthur Dubé, officier en charge du bureau municipal de la Construction, l'édifice sera de blocs de béton et de brique et mesurera 125 pieds par 180.

Deux permis pour la construction de nouvelles maisons ont aussi été accordés hier. M. Julien Matteau en a obtenu un pour la construction d'une maison unifamiliale au coût de \$8,000 sur la rue De Rios et M. Omer Deslauriers en a obtenu un de \$10,000 pour une maison bifamiliale sur la rue de Beaujeu.

Une centaine de commissaires sont élus par acclamation

Presque partout, hier, au Coeur du Québec, c'était l'appel nominal, pour un ou deux sièges de commissaires d'écoles. Dans la plupart des cas, l'appel nominal a valu aux candidats proposés une élection ou une réélection par acclamation.

Une centaine de candidats ont été ainsi proclamés élus ou réélus. En quelques endroits, l'appel nominal aura lieu lundi prochain. En quelques autres endroits, la journée de lundi prochain fournira aux contribuables l'occasion de choisir, au scrutin secret, les commissaires par lesquels ils veulent être représentés.

La journée d'hier a vu des vétérans de l'administration scolaire comme MM. Albert Beaudoin, de St-Georges-de-Champlain, commissaire depuis 30 ans, et Elói Dumont, de Bécancour, commissaire depuis 22 ans, annoncer leur retraite. Par contre, M. Lorenzo Saint-Arnaud a été réélu commissaire, à St-Wenceslas poursuivant une carrière d'un quart de siècle, au service de la cause scolaire. Tous trois ont occupé la présidence des commissaires durant la grande partie de leur mandat scolaire.

Voici les résultats de l'appel nominal tel que compilés par nos correspondants:

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN
 Une vieille figure de la vie publique, dans le domaine scolaire, M. Albert Beaudoin, a pris sa retraite, hier. M. Beaudoin était commissaire depuis 30 ans, à Saint-Georges. Il vient de finir son dernier mandat de président, également. M. Beaudoin a présidé les commissaires durant la majeure partie de ses 30 années de commissariat. M. Gustave Mard a été élu hier à son siège. M. Paul-Bernard Bruneau a aussi été élu par acclamation, hier, au siège de M. Denis Goyette.

NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE
 A la Commission scolaire du village, M. Armand Paulhus a été élu par acclamation, en remplacement de M. Paul Bouvier, commissaire depuis 12 ans et président des commissaires, presque continuellement, durant ces 12 ans. M. Ovide Landry remplace M. Étienne Chénervet, sortant. A la Commission scolaire de la campagne, réélection de MM. Roch Gagnon, 6e mandat, et Arthur Lavoie, 2e mandat.

BÉCANCOUR
 M. Elói Dumont, président des commissaires depuis 22 ans, est élu depuis la constitution de la municipalité scolaire du village en une unité distincte, à abandonner hier la politique scolaire. M. Dumont quittera bientôt Bécancour. M. Paul Champoux a été élu commissaire au

siège qu'il laisse vacant. M. Henri Deslauriers a été réélu à l'autre siège, à l'appel nominal d'hier.

A la Commission scolaire de la paroisse, M. Paul Cyrénne a été élu par acclamation, en remplacement de M. Marcel Mayrand.

NICOLET
 M. Emile Gelin a été réélu commissaire de la ville de Nicolet, hier, à l'appel nominal, présidé par M. Ubald Caron, qui est à la fois maire et président des commissaires. C'est son 3e mandat de suite. A Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, M. Alcide Provancher a été réélu pour un 3e mandat de suite, tandis que M. Lucien Givéin remplace M. Philippe Noël, qui avait fait trois mandats de suite.

A Nicolet-Sud, M. Hervé Lemire a été réélu commissaire. C'est son 2e mandat de suite.

SAINT-EULALIE
 M. Donat Vignault, président en 1954-55, a été réélu commissaire, pour son 5e mandat, tandis que M. René Leblanc a obtenu, par acclamation, hier, son 2e mandat de suite.

MASKINONGE
 Un renouvellement de mandat a été accordé par acclamation, hier, à MM. Lucien L'Heureux et Aristide Croisetière, lors de l'appel nominal. C'est leur 2e mandat de suite.

La liste électorale préparée en vue de l'élection municipale de septembre prochain comporte 12,692 noms représentant 4,828 propriétaires et 7,868 locataires.

La liste est actuellement déposée au bureau du greffier de la ville, M. Georges Beaumier, où les contribuables ont jusqu'au 15 juillet pour s'assurer quel est leur nom y apparaît.

Le quartier Notre-Dame compte le plus grand nombre de votants avec 1,578 dont 1,538 propriétaires et 2,040 locataires. Notons immédiatement que ce quartier compte aussi le plus grand nombre de propriétaires.

Le quartier St-Louis vient en second lieu pour le plus grand nombre d'inscrits sur la liste. Il compte 2,139 locataires et 1,344 propriétaires pour un total de 3,483 votants. Saint-Philippe arrive en troisième

lieu. Il compte 3,349 votants, soit 1,247 propriétaires et 2,102 locataires.

Le quartier Ste-Ursule renferme pour sa part 2,382 votants avec 897 propriétaires et 1,585 locataires. Il y aura en tout cinquante et un bureaux de vote, soit dix dans Saint-Louis, treize dans St-Louis, treize dans St-Philippe et quinze dans Notre-Dame.

La liste générale a été remise à son honneur le maire Léo Leblanc, N.P., tandis que les listes des quartiers ont été remises à chacun des échevins concernés.

MANSEAU

Il y aura élection à la Commission scolaire du village, lundi prochain. Quatre candidats ont déposé leur bulletin, à l'appel nominal, hier. MM. Arthur Blouin, commissaire depuis 9 ans, Armand Beaudry, Armand Grenon, Paul Bergeron. Ce bulletin s'est retiré peu après, laissant 3 candidats sur les rangs. L'autre commissaire sortant, M. Armand Bernier, ne revient pas.

A la Commission scolaire de la paroisse (St-Joseph-de-Blandford), MM. Jean-Baptiste Hamel, commissaire depuis 6 ans, et Léon Paradis, commissaire depuis 3 ans, ont été réélus par acclamation, hier.

ASTON JONCTION
 MM. Oscar Bevilacqua, commissaire depuis 6 ans, et Alphonse Prince, commissaire depuis 4 ans, ont été réélus par acclamation, hier, à Aston Junction, lors de l'appel nominal.

CHAMPLAIN
 Au village, M. Léon Bailly, nommé commissaire l'an passé, a été réélu commissaire, à l'appel nominal, hier. A la paroisse, M. Louis Georges Bordenave, commissaire depuis 3 ans et président en 1954-55, a été réélu.

LA VISITATION
 M. Angelbert Côté, commissaire depuis 3 ans, a été réélu par acclamation, hier, tandis que M. Jules Voulligny remplace M. Charles Édouard Dupuis, sortant, à l'autre siège.

SAINT-CELESTIN
 A la Commission scolaire du village, M. Alexandre Doucet et Georges-Aimé Lamothe ont été élus par acclamation, hier, un renouvellement de mandat.

A la Commission scolaire de la paroisse, M. Robert Doucet, dont le mandat de commissaire était expiré, et qui avait été président en 1954-55, ne s'est pas représenté. M. Ludger Carignan a été élu par acclamation, hier, son 2e mandat de suite.

STE-CECILE-DE-LEVRARD
 Les deux commissaires qui sortaient ne se sont pas représentés. En conséquence MM. Achille Lafond et Aimé Trousseau ont été élus pour remplacer MM. Gérard Naud et Louis-Philippe Trousseau respectivement.

Quatre candidats sont sur les rangs en vue des élections à la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, hier, le 11 juillet. Ce sont M. René Tremblay et M. Carol Hébert, au siège No. 1, de même que M. Henri Rochelleau et M. Roland Lavoie, au siège No. 3.

M. Tremblay est le président actuel de la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine. Il fera la lutte à M. Hébert, entrepreneur-électricien très connu dans cette ville.

La candidature de M. Tremblay est appuyée par M. Johnny Gagnon, rentier, et par M. Jacques Leblanc, contremaître. Ce sont MM. John Kozet, ingénieur et Henri Boudreau, papetier, qui ont signé le bulletin de présentation de M. Hébert.

MM. Omer Bolduc, rentier, et Eugène Croteau, journaliste, ont signé le bulletin de M. Henri Rochelleau tandis que MM. Léopold Giguère, garagiste, et Jean Levesque, marchand, ont fait de même pour M. Roland Lavoie, fabricant de monuments et de pierres artificielles avantageusement connu aussi.

Les autres commissaires qui ne sont pas soumis à l'élection cette année sont Albert Boissonneault, M. Tremblay et M. Conrad Lafrance, au siège No. 2; M. Paul Lavoie, au siège No. 4; et M. Paul Lavoie, au siège No. 5. Les votes seront déposés au bureau de la Commission scolaire pour être enregistrés, le jour, lundi prochain, entre 8 heures de l'avant-midi et 6 heures du soir. La mise en nomination s'est faite hier avant-midi.

Un enfant de 7 ans frappé par une auto. Un garçonnet de 7 ans, Claude Meunier, fils de M. et Mme Wilfrid Meunier, domiciliés au 438 Ste-Anne, a été heurté par une auto dans la rue située entre les rues Ste-Cécile et Ste-Anne, lundi après-midi, vers 2 h. 55.

L'enfant a été transporté à l'hôpital St-Joseph par le conducteur du véhicule.

La victime a subi sept points de suture à la tête et souffrait d'un choc nerveux. Elle a été sous les soins du Dr Guy Paillé. Le garçonnet a pu regagner son domicile après l'opération.

Les constables Georges Plourde et Étienne Giguère, du poste de police no 1, ont fait les constatations d'usage.

Plusieurs cours d'écoles seront en partie payées cet été. C'est ainsi que l'école St-Joseph, la partie des cours de ses écoles, exécutant ainsi un programme d'amélioration répété sur une base de plusieurs années.

M. Guay a visité jeudi les cours des écoles mentionnées plus haut avec un représentant de l'Équipement. Les travaux de pavage seront entrepris sous peu.

Quatre candidats en lice à la Commission scolaire du Cap

Quatre candidats sont sur les rangs en vue des élections à la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, hier, le 11 juillet. Ce sont M. René Tremblay et M. Carol Hébert, au siège No. 1, de même que M. Henri Rochelleau et M. Roland Lavoie, au siège No. 3.

M. Tremblay est le président actuel de la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine. Il fera la lutte à M. Hébert, entrepreneur-électricien très connu dans cette ville.

La candidature de M. Tremblay est appuyée par M. Johnny Gagnon, rentier, et par M. Jacques Leblanc, contremaître. Ce sont MM. John Kozet, ingénieur et Henri Boudreau, papetier, qui ont signé le bulletin de présentation de M. Hébert.

MM. Omer Bolduc, rentier, et Eugène Croteau, journaliste, ont signé le bulletin de M. Henri Rochelleau tandis que MM. Léopold Giguère, garagiste, et Jean Levesque, marchand, ont fait de même pour M. Roland Lavoie, fabricant de monuments et de pierres artificielles avantageusement connu aussi.

Les autres commissaires qui ne sont pas soumis à l'élection cette année sont Albert Boissonneault, M. Tremblay et M. Conrad Lafrance, au siège No. 2; M. Paul Lavoie, au siège No. 4; et M. Paul Lavoie, au siège No. 5. Les votes seront déposés au bureau de la Commission scolaire pour être enregistrés, le jour, lundi prochain, entre 8 heures de l'avant-midi et 6 heures du soir. La mise en nomination s'est faite hier avant-midi.

Un enfant de 7 ans frappé par une auto. Un garçonnet de 7 ans, Claude Meunier, fils de M. et Mme Wilfrid Meunier, domiciliés au 438 Ste-Anne, a été heurté par une auto dans la rue située entre les rues Ste-Cécile et Ste-Anne, lundi après-midi, vers 2 h. 55.

L'enfant a été transporté à l'hôpital St-Joseph par le conducteur du véhicule.

La victime a subi sept points de suture à la tête et souffrait d'un choc nerveux. Elle a été sous les soins du Dr Guy Paillé. Le garçonnet a pu regagner son domicile après l'opération.

Les constables Georges Plourde et Étienne Giguère, du poste de police no 1, ont fait les constatations d'usage.

Plusieurs cours d'écoles seront en partie payées cet été. C'est ainsi que l'école St-Joseph, la partie des cours de ses écoles, exécutant ainsi un programme d'amélioration répété sur une base de plusieurs années.

Les noms inscrits sur la liste électorale se chiffrent à 12,692

La liste électorale préparée en vue de l'élection municipale de septembre prochain comporte 12,692 noms représentant 4,828 propriétaires et 7,868 locataires.

La liste est actuellement déposée au bureau du greffier de la ville, M. Georges Beaumier, où les contribuables ont jusqu'au 15 juillet pour s'assurer quel est leur nom y apparaît.

Le quartier Notre-Dame compte le plus grand nombre de votants avec 1,578 dont 1,538 propriétaires et 2,040 locataires. Notons immédiatement que ce quartier compte aussi le plus grand nombre de propriétaires.

Le quartier St-Louis vient en second lieu pour le plus grand nombre d'inscrits sur la liste. Il compte 2,139 locataires et 1,344 propriétaires pour un total de 3,483 votants. Saint-Philippe arrive en troisième

lieu. Il compte 3,349 votants, soit 1,247 propriétaires et 2,102 locataires.

Le quartier Ste-Ursule renferme pour sa part 2,382 votants avec 897 propriétaires et 1,585 locataires. Il y aura en tout cinquante et un bureaux de vote, soit dix dans Saint-Louis, treize dans St-Louis, treize dans St-Philippe et quinze dans Notre-Dame.

La liste générale a été remise à son honneur le maire Léo Leblanc, N.P., tandis que les listes des quartiers ont été remises à chacun des échevins concernés.

L'agent d'assurance trouvé coupable de conduite sans permis et avec facultés affaiblies par l'alcool, lundi avant-midi, a été condamné mercredi au minimum de la peine prévue pour de telles offenses: soit quatorze jours de prison pour conduite en état de boisson de même que \$50 d'amende, les frais ou quatorze autres jours de prison pour conduite sans permis d'enregistrement.

Cours de chef au camp Borden



Le sergent André Farrier, des cadets de l'air, vient de quitter notre ville pour suivre un cours de formation de chef au camp Borden. Il a été salué à la gare, par le commandant Albert Lemieux (à gauche), de l'escadron 226 des cadets de l'air, et l'instructeur Yvon Blier. (Photo Le Nouvelliste)

Des cours d'écoles durant les vacances

Plusieurs cours d'écoles seront en partie payées cet été. C'est ainsi que l'école St-Joseph, la partie des cours de ses écoles, exécutant ainsi un programme d'amélioration répété sur une base de plusieurs années.

M. Guay a visité jeudi les cours des écoles mentionnées plus haut avec un représentant de l'Équipement. Les travaux de pavage seront entrepris sous peu.

Dr M. Campbell
 MEDECINE INTERNE
 Rhumatisme
 122, rue Radisson
 Pour rendez-vous
 Tél. 4-4837

Le Canadian Press est autorisé à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement de NOUVELLISTE, sont également réservés.

Trois-Rivières, mardi 5 juillet 1955

Excellente publicité à notre port

Le port des Trois-Rivières devient rapidement l'un des plus progressifs du Saint-Laurent. Au cours des dernières années, ses succès furent plus considérables que durant la période précédente, bien que la plupart des autres ports aient subi un recul assez grave.

Le seul regret que l'on pourrait exprimer, c'est que l'on n'a pas jusqu'ici assez tiré parti du port des Trois-Rivières, que l'on n'a pas suffisamment fait connaître à l'étranger ses avantages et qu'on n'y a investi de nouveaux capitaux que trop timidement. Un relevé effectué récemment indique que le port a produit un surplus net accumulé de plusieurs millions de dollars au cours des dernières quinze années alors que la somme investie n'a pas atteint un million de dollars.

Mais il semble bien que cette situation soit en train de se corriger. Du moins quant à l'utilisation du port. Le Conseil des ports nationaux vient de publier un très beau dépliant ayant trait exclusivement au port des Trois-Rivières. L'intérieur comporte une carte détaillée du port et de ses aménagements ainsi qu'une photo bien expressive. Les autres parties du dépliant donnent des statistiques impressionnantes. Les hommes d'affaires étrangers y apprendront que les cargaisons manipulées annuellement le long de nos quais atteignent trois millions de tonnes transportées par 300 océaniques et 2.500 barges de l'intérieur. On y voit aussi que l'élevateur à grain et son annexe ont une capacité de cinq millions de boisseaux. Nos quais ont une longueur totale de 9.000 pieds et les entrepôts

offrent une superficie totale de 236.000 pieds carrés. Parmi les aménagements que possède notre port, il faut noter des voies ferrées d'une longueur de cinq milles. Les vaisseaux peuvent prendre leur provision de charbon à quatre quais différents et ils peuvent faire leur plein d'huile à deux endroits.

Ce sont là des faits et des chiffres assez familiers à la population de la région, mais il est avantageux qu'ils soient connus partout à l'étranger, surtout chez les industriels, les armateurs et les propriétaires de navires. Or, certaines expériences récentes ont démontré que l'un des plus obstacles au développement du port des Trois-Rivières était le fait qu'on connaissait très peu à l'étranger, et surtout dans les milieux maritimes, les avantages de notre port.

La publicité qu'entreprend le Conseil des ports nationaux aura pour effet de réduire cet inconvénient et de le faire disparaître totalement dans un avenir assez rapproché, espérons-le. Mais, pendant que le Conseil des ports nationaux accomplira cette tâche à l'extérieur, ne serait-il pas avantageux, de notre ville même, d'exercer la même action auprès de nos industriels et de ceux de tout le Québec qui souhaitent les facilités du port des Trois-Rivières pour représenter des épargnes appréciables dans le coût du transport? C'est une tâche qui conviendrait très bien à notre Chambre de Commerce et à notre Commissariat industriel. Notre ville, déjà prospère, ne s'en porterait que mieux.

La réforme de notre Sénat

Que le Sénat tel qu'il fut constitué quelques années après l'établissement du gouvernement fédéral ne ressemble plus guère à celui conçu par les Pères de la Confédération, il ne faut aucunement s'en étonner si l'on fait entrer en ligne de compte les mœurs politiques de notre pays.

Ce n'est pas la première fois depuis la Confédération que le parti d'opposition réclame une réforme de la Chambre Haute.

Les libéraux furent les premiers à le faire avant 1896, alors qu'ils étaient l'opposition. Les anciens se souvenaient encore du virulent pamphlet "Sus au Sénat" sorti de la plume du polémiste libéral Godfrey Langlois. Les libéraux ne renoncèrent pas à leur promesse après leur arrivée au pouvoir. Ils réformèrent le Sénat en remplaçant tout sénateur conservateur décédé par un libéral. Et c'est ainsi qu'après un certain nombre d'années le Sénat leur apparut une institution sans reproches et digne de tous les éloges puisque les libéraux y avaient la majorité. M. Mackenzie King, chef du parti libéral, reprit à son compte l'idée d'une réforme du Sénat. C'était en 1919. Les conservateurs qui avaient décidé des nominations depuis 1911 avaient réussi à y reprendre la majorité. C'était une tare que M. Mackenzie King ne pouvait souffrir dans un aussi distingué corps de parlementaires. Aussi s'empressa-t-il des son arrivée au pouvoir de

faire disparaître ce défaut intolérable à ses yeux en comblant toute vacance par un libéral.

À la vérité, les deux partis traditionnels de la politique canadienne ont toujours eu la même attitude vis-à-vis du Sénat : y nommer leurs partisans. Au cours de 28 des 33 dernières années, ce sont les libéraux qui ont choisis les sénateurs. Mais durant les 39 années qui suivirent la Confédération, les conservateurs eurent ce privilège durant 34 ans.

On ne voit guère que les libéraux ou les conservateurs aient été à court de recrues sénatoriales dans leurs propres rangs.

Certes, la moyenne d'âge des sénateurs est plus élevée que celle des députés, mais sont-ils, en tant que législateurs moins compétents que leurs amis de la Chambre des Communes? La plupart y ont fait leur apprentissage de la politique. Quant à ceux qui n'ont pas accédé au Sénat — et cela vaut pour les conservateurs comme pour les libéraux — par la route de la Chambre des Communes, leur valeur n'est pas dans l'ensemble inférieure à celle des députés.

Le C.C.F. est le seul parti aux Communes qui s'oppose à une réforme du Sénat. Ce qu'il réclame, c'est son abolition. Condamné à n'être toujours, au fédéral, qu'un parti d'opposition, il adopte l'attitude du renard de Gasconne : "Ces raisins sont trop verts".

Savoir nager est nécessaire

Quand on analyse le lourd bilan des pertes de vies par accident en fin de semaine durant la saison estivale, on demeure toujours surpris du nombre élevé des noyades. Et si l'on examine les circonstances dans lesquelles elles se sont produites, on doit inévitablement conclure que la majorité sont imputables au fait que la victime ne savait pas nager, ou, si elle connaissait l'art de la natation, elle a commis quelque imprudence.

Tous ceux qui vont à l'eau ou sur l'eau devraient non seulement savoir bien nager, mais aussi connaître les règles de prudence qui s'imposent toujours.

Apprendre à nager n'est pas difficile. Des experts l'enseignent sous les auspices de la Ligue de Sécurité ou d'autres organismes soucieux de protéger ceux qui se baignent ou vont se promener sur l'eau.

Nager n'est pas tout. On voit des gens qui ont une bonne connaissance de la natation être victimes de l'onde. Diverses raisons les auront poussés à trop escompter de leurs forces. Leur situation n'est pas de ce fait désespérée. S'ils ne perdent pas la tête, ne s'affolent point et savent user des méthodes qu'on leur a enseignées, ils pourront se maintenir à la surface pour attendre le secours ou encore y reprendre des forces pour retourner au point de départ.

Un axiome populaire dit : "Bon nageur, bon nageur". C'est une allusion à ceux qui par bravade, défi ou autres motifs, presumant de leurs forces sont victimes de l'épuisement ou du fait que la peur est venue paralyser leurs mouvements.

Une grande nageuse américaine affirmait un jour, dans un article très documenté, qu'un nageur ordinaire qui ne s'échappe pas et demeure assez calme pour utiliser les moyens à sa disposition peut se tirer de situations très difficiles.

La natation même n'est qu'un aspect du problème. Ceux qui l'enseignent le confirmeront. Ils enseigneront quand on peut aller à l'eau et dans quelles conditions. Toujours ils placeront au premier rang des règles à suivre, celle de la prudence. Ainsi si vous voulez plonger, il vous vaudra savoir tout

d'abord si l'eau est assez profonde et si l'y a pas de risque de se heurter la tête contre un obstacle caché.

Un nageur peut se porter au secours d'une personne en péril. Mais là encore il y a une technique à suivre. Si on l'ignore, les conséquences peuvent en être fatales tant pour celui en voie de perdre la vie que pour celui qui se porte à son secours. Si la personne retirée de l'eau est évanouie, il faut savoir pratiquer la respiration artificielle.

L'eau a ses charmes et ses dangers. Le seul moyen de profiter des premiers et d'échapper aux seconds, c'est de bien connaître l'art de la natation, de n'en ignorer jamais la technique et de toujours y apporter la plus grande prudence en la pratiquant.

Traits de plume

Les chefs des ouvriers du syndicat des débardeurs du port de Londres ont décidé de mettre fin à la grève, mais la moitié des syndiqués refusent de se soumettre et continuent à refuser de reprendre le travail.

L'autorité des chefs des syndicats compte de moins en moins en Angleterre. Peut-être la décadence de leur propre autorité provient-elle du peu de respect qu'eux-mêmes ont souvent manifesté envers le gouvernement de leur pays? Ils ont créé chez leurs membres un état d'indiscipline dont ils sont aujourd'hui les victimes.

La sidérurgie américaine n'avait pas à redouter une grève prolongée de la part de ses centaines de milliers d'ouvriers puisque la traditionnelle formule d'entente existait toujours. Elle est simple : acquiescer à la majeure partie des demandes des syndicats et en refiler le coût au vaste monde des consommateurs de l'acier. Ceci est fait. Les ouvriers reprennent le travail et l'acier se vendra \$7.50 de plus la tonne.

Person jette du lest. Ses quatre principaux ministères anticarcéraux ne font plus partie de son gouvernement.

C'est la vie

Congés

Dans un besoin impérieux d'oublier la vie présente les hommes donnent à l'évasion un sens inversement proportionnel aux captivantes obligations du siècle et ils font plus de délaissés de temps à autre leurs occupations quotidiennes... ils le fuient.

Alors que la vie permettrait autrefois un certain contact avec la nature, l'évasion n'était que l'abandon passager d'une certaine routine. Aujourd'hui, par contre, à la faveur du modernisme étourdissant, l'homme obéit à un attrait irrésistible vers un retour à la vie rustique... on ne compte plus les chalets rieurs qui s'échelonnent tout autour des lacs et le long des rivières.

L'évolution tourne en rond. Quand nous étions campagnards nous recherchions avec avidité le modernisme. Le citadin d'aujourd'hui délaisse le confort des avenues pour la vie simple et primitive des grands espaces. Cette aspiration ne trouve toutefois son compte que pendant quelques semaines chaque année.

À notre époque, cependant, ce désir collectif se traduit par des migrations massives et vertigineuses. Et la loi de la moyenne est implacable. Elle fauche inlassablement dans les rangs des voyageurs et sème la mort ou il n'y avait qu'un départ.

Parodiant tristement Hugo nous pourrions dire "Combien d'automobilistes partis sur les routes lointaines ne sont jamais revenus..." La règle des compensations veut que pour chaque million de villageois qui y ait un certain nombre de deuils causés par des accidents... mais avon-nous la certitude de ne pas tenter le destin?

Cet examen de conscience s'impose au lendemain d'un long congé et à la veille d'autres périodes de vacances que tous voudraient les plus heureuses possibles.

G. B.

Points de vue

Les élections à Grand'Mère

La population de Grand'Mère vient de réélire par acclamation son homme le maire J.-E.A. Matteau, en même temps que M. Gaston Garneau était élu échevin du quartier no. 2. Au cours du scrutin tenu samedi dernier, les échevins Lewis Laforme et Jeffrey Desilets ont été élus dans les quartiers 1 et 3. Dans le quartier no. 4, M. Martial Millette a remporté la victoire contre l'ancien échevin Saint-Onge.

La réélection par acclamation de M. Matteau était prévue. Le maire sortant a, en effet, donné un essor considérable à sa ville, et les contribuables se réjouissent des méthodes d'administration instaurées par cet homme d'affaires doué d'une vaste expérience.

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement S. H. le maire Albe Matteau de la marque de confiance que lui manifeste l'électorat de sa ville. Il nous fait plaisir d'en faire autant aux autres citoyens de Grand'Mère qui viennent d'élire un mandat des contribuables. Nous leur souhaitons vivement de connaître un éclatant succès au cours du prochain exercice et de voir leur ville continuer sa marche vers le progrès et la prospérité.

H. B.

Prêtres nicolétains au Brésil

Le diocèse de Nicolet maintient la belle tradition de ces diocèses québécois, qui, féconds en vocations religieuses, alimentent en prêtres les clergés étrangers souffrant d'une pénurie de sujets. D'abord les états de la Nouvelle-Angleterre, puis les provinces de l'Ouest, sans compter l'Ontario, ont puisé à pleines mains dans les diocèses de Québec pour obtenir des prêtres. L'Eglise de la province de Québec a contribué généreusement à l'œuvre des missions en Afrique, en Asie, dans l'Extrême-Orient, aux Antilles et dans les pays de l'Amérique du Sud. On pourrait dresser une très longue et très impressionnante liste des religieux et canadiens à l'œuvre dans les missions de tous les continents.

Le diocèse de Nicolet a toujours généreusement répondu aux appels des évêques de l'extérieur. C'est ainsi que trois de ses prêtres, les abbés J.-B. Caya, G.-E. Picard et Omer Proulx, ont, sur demande de Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Panico, exercé leur ministère au Brésil. Ils y feront un premier stage de deux ans.

Ces trois prêtres ont depuis plusieurs années et ont une profon-

de connaissance du ministère paroissial. La fécondité apostolique du Québec continue à s'affirmer.

H. H.

Le règlement du stationnement

Notre ville possède un règlement concernant le stationnement des automobiles et des camions. Aussi longtemps qu'il demeure en vigueur, on doit le faire respecter intégralement. Ce règlement vise à assurer une meilleure circulation dans nos rues, particulièrement celles du centre, et à la décongestionner. Or, pour une raison ou une autre, il semble bien qu'on permet aux chauffeurs d'automobiles ou de camions de tenir plus ou moins compte de ce règlement. Plusieurs échevins ont reconnu à la dernière séance du conseil que les abus sont nombreux et que l'effort pour les réprimer est maigre.

Voilà un état de choses que nous ne pouvons pas tolérer. Le règlement municipal finira par être respecté.

Espront qu'après les critiques formulées au conseil et qui apparaissent bien fondées, l'autorité policière resserra son contrôle et mettra rapidement fin à cette pratique.

Les règlements municipaux sont faits pour être respectés. S'ils ne peuvent l'être, qu'on les révoque, mais aussi longtemps qu'on juge à propos de les maintenir, c'est un devoir de les faire observer.

Un règlement municipal ne doit jamais devenir lettre morte. S'il n'est plus nécessaire ou ne peut être mis en vigueur, qu'on le fasse tout simplement sauter.

H. H.

Père de deux enfants tué dans un accident de passage à niveau

Sa veuve et ses enfants reçoivent \$10,000 pour une police de \$5,000

Dans l'Ouest du Canada, un jeune administrateur fut récemment tué dans un accident de passage à niveau. Il avait une Police d'Assurance Confédération Life de \$5,000 avec Assurance en cas de Mort accidentelle ou de Mutation. Il en résulte que sa veuve et ses enfants reçoivent \$10,000 pour leur subsistance et leur protection.

La seule police de son genre au Canada!

Sur une Police Confédération Life de \$5,000 avec Assurance en cas de Mort accidentelle ou de Mutation, le bénéficiaire reçoit : \$5,000 si vous mourrez de causes naturelles ; \$10,000 si vous mourrez par accident ; \$15,000 si vous mourrez par accident, en tant que voyageur, dans un autobus, train, ou bateau commercial, ou dans un incendie en un lieu public. Indemnités généreuses en espèces pour mutilation accidentelle.

Confederation Life Association

Pour obtenir la brochure gratuite "Triple Indemnité", appelez : J. René de Cotret, Gerant de district, Trois-Rivières ; H. P. Carignan, Représentant, Beauport.

Circulation maritime

Golfe

St-Jean : Nuageux, léger sud-ouest. Desc. 10.10 a.m. Keystate, 10.25 a.m. Eastcliffe Hall, 10.45 a.m. Sautaurisk.

Pointe-Noire : Nuageux, sud-ouest. Desc. 9.50 a.m. Jacques Gravel, 10.10 a.m. St. Lawrence. Port-Alfred : Montant - Arrivé 4 h. a.m. Eagle.

Hier : 12.30 a.m. Sundial, 4.35 a.m. Vivita, 5.55 p.m. Grandford, 10.45 p.m. Alliance.

Samedi : Arrivé 12.05 p.m. Valcon, 12.38 p.m. Theogenitor, 3 p.m. Teespool.

Desc. : Parti 12.50 a.m. Falcon. Hier : Parti 12.45 a.m. Elin Haven.

Pointe-au-Père : Clair, léger ouest. Mont. 7.50 Canadian Victor, 1.00 est du 3 p.m. pour Montréal, 10.48 a.m. Mormasat, 12.32 p.m. Korn.

Gaspé : Desc. parti 6.30 a.m. le St-Barnabé, pour Carleton. Pointe-Renommée : Clair, modéré nord-ouest.

Mont. 7.10 a.m. Roonagh Head, 170 nord est du Pointe-au-Père 6 a.m. Le 5, 8.10 a.m. Wanderer 80 est, 11.51 a.m. Dromford du Pointe-au-Père 1.30 a.m. le 5, pour Montréal, 7.25 a.m. Cleopatra 110 est de Pointe-au-Père 8 a.m. le 5.

Pointe-Ouest : Mont. a.m. King-doe, pour Montréal.

Montréal : Clair, ouest. Mont. 12.35 p.m. Munkedal, 10.10 a.m. Dybbolholm, 11.40 a.m. Texaco Warrior, 10.45 a.m. Franquelin, 1 p.m. VGG Berthier avec remorque. Desc. : 11.40 a.m. Seven Seas.

Sorel : Clair, est. Mont. 11.45 a.m. Canadian Observer, 11.25 p.m. Walton 9.55 a.m. Xleurus, 11.20 a.m. Bayshell. Parti 10.25 a.m. Skogholm. Desc. : 11 a.m. Firbranch, 12.10 p.m. SS Richelieu, 12.55 p.m. Saxonia, parti 9 a.m. VGG Safeguardier.

Trois-Rivières : Clair, est. Mont. 10 a.m. Radnor, 11.10 a.m. Raymond 9.55 a.m. AM Shelton Weed arrive 10.30 p.m. Mont-Royal 10.50 a.m. St-Louis, 10.55 a.m. L'E-mérillon, midi Mont-St-Joseph, midi Mont-St-Marie, parti 12.35 p.m. D'Auteuil 11.20 a.m. Mont-Joli 11.30 a.m. Ehelthombs.

Desc. 11.10 a.m. Cap-à-la-Branche. Bastian : Clair, est.

Grondines : Clair, est. Desc. : 1 p.m. Rivershell, 12.35 p.m. Regulis.

Québec : Fumée, léger est. Mont. : Arrive 11.05 a.m. North Pioneer, Passe 12.55 p.m. Sneaton.

Ouest de Montréal : Kingston : Clair, sud ouest. Desc. : 11 a.m. Glenelg.

Clayton : Desc. : 1 p.m. Judge Kenefick.

Galops : Clair, sud ouest. Desc. : 12.30 p.m. Lubrolake, 10 a.m. Ganandoc, 11 a.m. George Carl, 11.40 a.m. Dundee, 12.10 p.m. William C. Warren.

Dickinsons : Nuageux, ouest. Desc. : 8.27 a.m. Pictou 10.30 a.m. John B. Richards.

Vornwilo : Clair, sud ouest. Desc. : 9.25 a.m. Transbay, 11.05 a.m. Fargandoc, 11.40 a.m. Elizabeth Hendri Fisser, 8.30 a.m. Ashholm.

Coteau : Clair, ouest. Desc. : 8.20 a.m. Penelag.

Cascades : Clair, nord-ouest. Lachine : Clair, nord-ouest. Desc. : 8.10 a.m. Frank Williamson, 11.55 a.m. Bayanna.

PIQUÈRES MORSURES ET ÉGRATIGNURES

ONQUENT DU DR CHASE

NOUVEAU! SCÈLE au SILICONE
il repousse eau et saletés
Cedargrain
REVÊTEMENT d'AMIANTE
JOHNS-MANVILLE
Pratiquement "auto-nettoyant"... reste frais et attrayant. Silicose ne peut s'écarter, s'écailler ni s'effriter. Dépliant gratuit du Marchand J-M au dépt. N-56, Canadian Johns-Manville, 565 Lakeshore Rd E., Port-Credit, Ont. 8-4117

FRANCOIS ROUETTE Inc.
1594, RUE ROYALE
Téléphone : 4-4662
Trois-Rivières

ROBERT BOURASSA Inc.
902, Avenue Casade
Téléphone : 4422
SHAWINIGAN FALLS

ARTHUR GIGUERE Enr.
43, rue St-Laurent
Téléphone : 8-2781
LOUISVILLE

"BONNE FÊTE" à quelqu'un au loin...
Dites-le avec des fleurs télégraphiées
La fête de quelqu'un bientôt? Avant de l'oublier, dites-le à votre fleuriste F.T.D. ou vous voyez SPEEDY et l'emblème MERCURE. Livraison mondiale garantie, même à la toute dernière minute.
Conte si peu! Vous payez pour les fleurs que vous choisissez et les frais du message. Si en vigueur, taxe de vente en sus.
Voyez ou appelez votre fleuriste F.T.D.
Fleuriste F.T.D. Delivery Association, Headquarters, Detroit, Michigan

Fleuriste "La Violette" Florist
Relais Interflora - F.T.D. member
EDIFICE ROUSSEAU & FRERE
462, rue Des Forges
TROIS-RIVIERES
Téléphone : 4-6226
Nos succursales de Shawinigan, Grand-Mère et Nicolet peuvent prendre vos commandes pour transmission florale.

FLORICULTURE H. G. GAUTHIER
Membre de F. T. D. A.
TROIS-RIVIERES
Téléphone : 5-1593
Boul. Royal

MISS FLORE ENR.
Madame EDMOUR PAINCHAUD, Prop.
Seule représentante de F.T.D.A. à Shawinigan
472, rue Mercier
SHAWINIGAN
Téléphone : 6689

Giovanni

(Suite de la 1ère page)

A sa sortie de prison, un groupe d'admirateurs a salué l'auteur du "petit monde de Don Camillo". L'histoire d'un prêtre catholique, d'une paroisse dirigée par un maire communiste. On s'attendait à ce que Giovanni publie un "journal" de ses expériences de prisonnier.

La grève

(Suite de la 1ère page)

temps encore, avant que l'on puisse trier les marchandises accumulées dans les ports anglais pour les charger à bord de cargos à destination des ports canadiens.

On croit toutefois que, même lorsque la situation sera redevenue normale, il sera impossible d'évaluer les dommages encourus par la double grève anglaise.

Backers affectés

La Canadian Pacific Steamship et la Cunard Lines ont affirmé que plusieurs de leurs navires immobilisés durant la grève ne pourront regagner le temps perdu.

Certains cargos du Pacifique Canadien n'ont même pas encore été chargés en Grande-Bretagne les marchandises qu'ils y avaient apportées.

Plusieurs paquebots de la Cunard Lines ont par contre continué à faire 10 voyages entre Montréal et divers ports anglais.

Un porte-parole de cette dernière compagnie a soutenu que des paquebots ont ainsi perdu au moins 90 pour cent du fret qu'ils auraient normalement transporté.

La compagnie McLean-Kennedy, qui transporte des cargos, a déclaré qu'elle a été affectée par la grève à une moindre échelle que les autres firmes maritimes.

La Furness Withy Company a révélé de son côté qu'il sera impossible de regagner le temps perdu et que le transport des marchandises sera par conséquent moins considérable que l'an dernier.

On ignore par contre si le transport des céréales a été affecté sérieusement par la grève.

Le transport du courrier canadien à destination de la Grande-Bretagne n'a pas été trop affecté, au dire des autorités des postes canadiennes, mais plusieurs dockers canadiens ont été forcés de chômer.

Il sortira

(Suite de la 1ère page)

des gens qui voudraient nous voir passer la nuit, ce sont des gens fantasistes, car ceci ne se produira pas.

A ceux qui circulent le bruit que la Russie a eu de mauvaises récoltes, que son agriculture est dévastée, et que c'est pour cette raison qu'elle désire négocier, M. Khroutchev a déclaré: "Je veux leur dire que nous n'avons jamais été dans une situation plus avantageuse que maintenant".

"Notre agriculture est en plein essor, et je ne me soucie pas que ceci vous plaise ou non, mais je vous l'affirme, notre industrie dépassera nos besoins, et si nous sommes si critiques de notre rendement ce n'est pas que nous sommes fous".

Forces exposées

Poursuivant son exposé de la situation en Russie, M. Khroutchev a admis que le programme de la reconstruction soviétique ne procède pas aussi bien qu'on l'aurait désiré, mais il a révélé qu'il avait lui-même fortement critiqué ce manque au cours d'un récent congrès de constructeurs.

"La solidarité du parti communiste n'a jamais été aussi étroite, a-t-il ajouté, et quant aux sentiments de notre peuple, vous n'avez qu'à écouter des gens nous visiter, la se rendront compte par eux-mêmes de ce que pense le peuple russe".

Tous les citoyens de tous les pays doivent s'appliquer, selon lui, à réduire la tension qui existe entre les peuples car la conférence de Genève ne servira de rien si cela ne se produit pas.

Jean-Léon

(Suite de la 1ère page)

Les deux jeunes gens sont exposés à l'École d'Agriculture de Saint-Éléon. Leurs funérailles auront lieu à 10 h. 30, mercredi matin le 8 juillet, en l'église paroissiale de Saint-Éléon.

Lethieq était célibataire. C'est le fils de Mme Vve Emile Lethieq, 86, avenue de la République, et père de trois enfants.

Fillette tuée

(Suite de la 1ère page)

Il s'agit d'une fillette de 10 ans, la petite Verena. Son père s'exprime avec regret, mais déjà la petite ne bougeait plus, inconsciente, sinon morte.

Le Dr René Veilleux, de Saint-Monique, constata la mort, causée par une fracture du crâne. Le Dr Rouleau, corner, de Saint-Grégoire, institua un cas de recherche, à la morgue Jean-Marie Roy et rendit un verdict de mort accidentelle.

La fillette laisse dans le deuil ses parents, ses frères et sœurs, Rita, Jean-N., Gisele, Céline, Pauline, Claude, ses parrains et marraines, M. et Mme Arthur Côté, son grand-père, M. N. Côté, sa grand-mère, Mme Emile Allard.

La dépouille mortelle est exposée chez les parents de la victime. La cérémonie des adieux aura lieu cet après-midi à 3 h. 30 à l'église de Saint-Péreuse.

La règle

(Suite de la 1ère page)

extérieurs ont été amenés ici dimanche de différentes autres villes sans la moindre raison ni le moindre avertissement, se sont mis à intimider nos ouvriers préposés à la réparation et à l'entretien, et qui étaient à ce moment-là occupés des travaux essentiels du dimanche, tels que permis par la loi".

Les milieux syndicaux, on a apporté que la manifestation était un signe de protestation contre le travail du dimanche.

M. Foss ajoute que "nous avons immédiatement demandé à Son Honneur le maire Albé Matteau de faire venir la police provinciale pour nous assurer la protection".

que la police municipale, avec son effectif trop peu nombreux, ne pourrait pas assurer la protection".

Circulation paralysée

La circulation y est en effet paralysée. Depuis dimanche, des centaines d'hommes y montent la garde autour de deux barrières établies dans la rue, devant les portes de l'usine, mais ne peuvent empêcher l'attroupement des ouvriers, auxquels se joignent de nombreux curieux, hommes, femmes et enfants. La Cité de Grand-Mère ne dispose que de 15 policiers.

2 arrestations

Au cours de la journée d'hier, la police de Grand-Mère a effectué l'arrestation de deux hommes, aux portes de l'usine: un de Grand-Mère, l'autre de Shawinigan-Est. Tous deux sont accusés d'avoir "molesté des ouvriers qui se rendaient à l'ouvrage". Ils ont été libérés provisionnellement sous un cautionnement de \$150 chacun, et ont chacun reçu l'interdiction d'exercer toute activité dans un rayon d'un mille des propriétés de la Consolidated Paper à Grand-Mère.

Leur cause a été fixée à jeudi; elle sera entendue par Son Honneur le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, à Grand-Mère.

Ce sont les 2e et 3e arrestations opérées depuis le début des incidents dimanche matin. On sait que Michel Chartrand, conseiller technique au Conseil central des Syndicats nationaux à Shawinigan, a été arrêté dimanche midi, à Grand-Mère, sous une accusation d'intimidation. Il a été libéré sous un cautionnement de \$150 en attendant l'instruction de sa cause, jeudi également.

Une partie des ouvriers de la Laurentide, 102 exactement, dit la compagnie, étaient absents du travail depuis quelque temps, lorsqu'ils se sont produits les incidents de dimanche. Ces ouvriers font partie du Syndicat national de la pulpe et du papier (CTCC), comme ceux de la division Belgo de la compagnie, à Shawinigan. A ce dernier endroit, plus de la moitié des hommes sont absents du travail depuis le 9 juin. Chacune de ces usines emploie quelque 800 hommes.

Le travail du dimanche

Parlant du travail du dimanche qui a suscité la manifestation de

dimanche, M. Foss a réitéré la déclaration de sa compagnie, à l'effet qu'elle ne produit pas de papier le dimanche, et qu'elle n'a jamais demandé, par le passé, à ses ouvriers d'en produire.

M. Foss ajoute que "toute la journée hier, plusieurs centaines de nos employés joyeux ont attendu à courte distance de l'usine pour avoir la chance de reprendre le travail, mais ils n'ont pu entrer à la papeterie".

"La Consol", dit enfin M. Foss, paie les plus hauts salaires dans la région de Grand-Mère et de Shawinigan. Les conditions de travail dans ses usines sont excellentes. Les employés ont des vacances payées, la semaine de 40 heures, une caisse de retraite, un système médical, des bénéfices, en cas de maladie et nombre d'autres avantages. "Enfin, les relations ouvrières de notre compagnie ont toujours été parmi les meilleures dans cette province".

"Nous ne pouvons pas comprendre ce que les grévistes ont obtenu en prenant ainsi la loi entre leurs mains", a-t-il dit.

A l'usine

Quelques ouvriers sont encore dans l'usine de la Laurentide. Ils y demeurent depuis dimanche matin. Hier avant-midi, quelques employés de bureau sont entrés, mais la plupart n'y sont demeurés que quelques heures.

De nombreux curieux, profitant du congé de la Confédération qui se célèbre hier à Grand-Mère, se sont rendus aux abords de la compagnie hier, où les ouvriers maintenaient la garde autour de deux barrières installées en travers de la rue, face à l'entrée de l'usine. Parmi les spectateurs on voyait hier plusieurs femmes et de nombreux enfants.

Dimanche soir, des employés municipaux ont ramassé des clous à toiture, longs d'un pouce, qui avaient été semés dans la rue conduisant aux portes de l'usine. Mais on ne laisse passer aucune automobile de l'autre côté des barrières.

Une réunion des employés syndiqués de la Laurentide avait été convoquée pour hier soir à Grand-Mère, au Foyer St-Jean-Baptiste, mais n'a pas eu lieu. Le président du Syndicat de la Laurentide a déclaré à notre représentant qu'il n'avait aucun commentaire à faire pour le moment.



CONSTRUCTION ACTIVE

Saint-Édouard (DNC) — La construction est active, cet été à Saint-Édouard. Pour Saint-Édouard, la construction de six maisons nouvelles est quelque chose. Il se peut que plusieurs autres soient bâties, d'ici la fin de l'année.

La réparation domiciliaire est actuellement à son sommet. Plusieurs maisons ont été transformées, depuis quelques semaines.

REOUVERTURE DÉCOLE

Deschambault (DNC) — Les contribuables de l'arrondissement ont obtenu gain de cause dans leur requête pour faire rouvrir l'école du "village des briquetiers".

A une séance présidée par M. Lucien Côté, les commissaires ont étudié la possibilité de rouvrir cette école, fermée à cause du nombre restreint des écoliers, en juin 1954, et ils ont convenu qu'il y aurait en septembre assez d'élèves pour justifier la reprise des classes à cet endroit.

BELLE RÉCOLTE PRÉVUE

Saint-Séver (DNC) — Les producteurs de la petite fève jaune ont pris avec satisfaction connaissance du rapport de M. Sylvio Lapointe, visiteur-papagandiste de la conservation Aylmer. Celui-ci a déclaré qu'il avait visité à Saint-Séver de très beaux champs de fève jaune et qu'il espérait une récolte très abondante.

Plusieurs cultivateurs ont commencé le travail de la fenaison. Le foin sera de première qualité et en très grande quantité.

SOUSSIONS DEMANDÉES

Manseau (DNC) — La Commission scolaire de la paroisse (St-Joseph-de-Blandford) a décidé de demander des soumissions pour la construction d'une école de deux classes, dans le bas de la paroisse.

Cette résolution a été adoptée à une séance présidée par M. Valère Saint-Pierre.

VERIFICATION APPROUVEE

Mont-Carmel (DNC) — A une assemblée spéciale présidée par le maire Ferdinand Brière, les conseillers ont approuvé le rapport de Caisse de la municipalité pour la période comprise entre le 1er janvier et le 1er juillet. M. Léon Gélinas, de Saint-Flore, a fait cette vérification. Elle a confirmé les états financiers préparés par M. Armand Rheault, \$14,819.03 de recettes et \$12,222.59 de dépenses, laissant un solde en caisse, à date, de \$2,596.44.

M. Gélinas, dans son rapport, a signalé la collaboration du secrétaire sortant, M. Armand Rheault, dans la préparation de ce travail de vérification.

A la même séance, M. Emile Côté, récemment nommé évaluateur à démissionner, a été remplacé par M. Henri Lamothe, M. Armand Rheault à cette séance, a agi pour la dernière fois comme secrétaire.

MIRACULEUSEMENT SAUVÉ

Grand-Saint-Esprit (DNC) — Un tracteur de ferme a été complètement détruit, tandis qu'un cultivateur et son fils, MM. Henri et Robert Bergeron, ont failli être écrasés sous la charge de foin que tirait le tracteur.

M. Bergeron chargeait du foin à l'aide du tracteur. Celui-ci s'engagea dans une décharge assez profonde. La charge de foin resta sur le bord, et MM. Bergeron eurent le temps de sauter. Le tracteur fut une perte complète.

L'an passé, à pareille date, M. Camrond avait eu un accident semblable. Il s'était tordu une jambe et avait été durant six mois sous les soins du médecin.

REINDECTION DÉCOLE

Lac-la-Tortue (DNC) — Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier benira, dimanche prochain le 10 juillet, l'école du chemin de Grand-Mère. La cérémonie aura lieu l'après-midi, à 3 heures.

L'école a été achevée en janvier. Elle est constituée de trois classes, et trois institutrices y font la classe.

Parmi les dignitaires présents, on compte, outre les membres de la Commission scolaire et les autorités religieuses et municipales, M. C.R. Ducharme, député provincial de Lavoie et M. Gaston Beland, inspecteur d'école pour le district.

AUTOMOBILES BLESSÉES

Manseau (DNC) — Deux jeunes gens de Saint-Sophie-de-Lévis, MM. Charles Beauchêne et Philippe Desrosiers, ont été blessés quand leur auto, une Pontiac, est plongée dans un ruisseau, au bout d'un remblai d'une profondeur de vingt pieds, sur la terre de M. Luc Deland, à la sortie nord du village, en quittant la rue Saint-Albert pour s'engager sur la rue Saint-Sophie.

Des voisins de chez M. Deslandes, MM. Fernand et Lucien Raymond, se sont portés au secours des blessés et les ont convaincus de sortir de leur auto. M. Desrosiers a été transporté chez M. Raymond. On a manqué le Dr Bertrand Savoy, de Plessisville, qui lui a fait plusieurs points de suture au nez. M. Desrosiers avait donné de la tête, dans le pare-brise, qui éclata. M. Beauchêne, le chauffeur, avait de douloureuses blessures extérieures. Ils ont pu ensuite retourner chez eux.

Leur auto, très avariée, a été remorquée au garage Fournier, à Saint-Sophie.

DEUIL COMMÉMORATIF

Saint-Séver (DNC) — Une grande parade d'chars allégoriques aura lieu à Saint-Séver, le 24 juillet, à l'occasion des fêtes du centenaire de Saint-Séver. Le comité d'organisation est déjà fort avancé dans la préparation de ces chars allégoriques.

CORVÉE

Saint-Pierre-les-Beccouets (DNC)

—On s'aide, chez nous, d'une pa-fut traînée sur une courte distance, à l'autre. Ces jours de

CANDIDATURE ACCEPTÉE

Saint-Georges-de-Champlain (DNC) — M. Denis Turcotte, maire de Saint-Georges-de-Champlain, briguera de nouveau les suffrages, à l'appel nominal, la semaine prochaine.

En réponse aux sollicitations de ses partisans, M. Turcotte a annoncé qu'il serait de nouveau candidat.

DOULEUREUSES BLESSURES

Manseau (DNC) — Monique Dupont, 5 ans, enfant de M. et Mme Emile Dupont, a été douloureusement blessée à la figure, en ouvrant la porte d'une auto en marche. Son père avait commenté: "M. et Mme Dupont ont permis à M. et Mme Dupont de descendre de sa voiture. L'enfant roula dans la route de gravier et



Vente de machines à coudre usagées?

SINGER

- genres tables
- modèles portatifs
- modèles consoles

Un léger versement de \$5.00

Balance par conditions faciles

Centre de Couture Singer

1396, Hart Tel. 6-8133



On vous enviera votre MERCURY!

C'est la voiture de l'année!

Posséder une **MERCURY V-8** coûte moins que vous ne le pensez

Sans contredit, l'élégance de la Mercury vous classe nettement à part. Plus longue, plus basse, plus grosse que jamais auparavant, la Mercury 1955 est la plus remarquable voiture de l'année! Ses intérieurs sont superbes: tissus de capitonnage d'une texture et d'un dessin nouveaux; garnitures à la fois luxueuses et discrètes... Oui, dans ses moindres détails, la Mercury "55" offre une qualité, une richesse et une élégance nouvelles.

Et elle vous offre aussi le choix entre deux versions du moteur V-8 à soupapes en tête le plus puissant jamais créé pour la Mercury par l'entreprise qui a construit plus de moteurs V-8 que tous les autres fabricants réunis: 198 CV dans les modèles Montclair; 198 CV

et 188 CV dans les modèles Monterey; 188 CV dans les modèles Custom.

Toutes les nouvelles Mercury ont un carburateur à 4 corps, une suspension avant à rotules améliorée et — à votre choix — toutes les commandes et dispositifs automatiques désirés. En outre, les modèles Montclair et Monterey sont pourvus d'un système d'échappement double.

Mais ce qui fait la supériorité de la Mercury c'est la façon dont son énorme puissance est mise à profit pour vous rendre la conduite plus facile et plus sûre en vous assurant des reprises et des accélérations foudroyantes en palier comme en côte.

Avant de fixer votre choix, voyez un vendeur Mercury.

Voyez à la télévision les émissions du populaire programme "TOAST OF THE TOWN", avec Ed Sullivan. Le dimanche soir, de 8 h à 9 h, au poste CBMT, canal 6.

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE VENDEUR MERCURY ALLEZ FAIRE L'ESSAI DE VOTRE MERCURY

A TROIS-RIVIERES ET AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Deshaies Automobile Enr.

3851, rue ROYALE
5, rue FUSEY

TROIS-RIVIERES
CAP-DE-LA-MADELEINE

TEL: 4-7680
TEL: 5-4861

A SHAWINIGAN CHEZ

TARDIF AUTOMOBILE Enr.

Dépositaire Mercury - Lincoln - Meteor pour Shawinigan Falls - Grand-Mère et le district environnant

2783, rue ST-ALEXIS

TEL: 6623



LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LES VENDEURS MERCURY

Pour ACHETER - VENDRE ou LOUER - S'INFORMER
7-1801 SHAWINIGAN
3347 GRAND'MÈRE
 N'hésitez pas... les annonces classées
 du NOUVELLISTE sont imbattables... et le
 coût est très minime.

SHAWINIGAN LA TUQUE

GRAND'MÈRE SAINT-TITE

Le Nouvelliste est distribué dans plus de
 5000 FOYERS à SHAWINIGAN
 et dans plus de
 1700 FOYERS à GRAND'MÈRE

Dix-sept nouveaux logements

En juin, 31 permis ont été accordés à Shawinigan-Sud

Shawinigan-Sud. — Au cours du mois de juin dernier, trente et un permis de construction pour une valeur totale déclarée de \$165,750.00 ont été émis par la municipalité de Shawinigan-Sud.

L'émission de ces permis permettra la construction de seize nouvelles maisons unifamiliales et donner un grand total de dix-sept nouveaux logements puisqu'un permis a été demandé afin de pouvoir ajouter un nouveau logement à une maison déjà existante.

M. E. Gilbert vient en tête avec le permis le plus important, soit \$20,000.00 pour la construction d'une maison dans la "cité modèle". Pour sa part, M. Sylvio Gendron a pris à lui seul 4 permis pour un montant total de \$48,000.00 soit \$12,000.00 pour chaque maison. De plus, ce dernier a pris aussi un autre permis pour des réparations à une maison déjà existante.

Nouveaux techniciens pour l'industrie

Shawinigan. — La graduation 1956 de l'Institut Technique de Shawinigan vient de donner à l'industrie, trente nouveaux techniciens diplômés.

Ce sont MM. René Meunier, président, Charles Castonguay, vice-président, Conrad Hamel, secrétaire, Claude Prevost, trésorier, qui formaient l'essentiel de l'association des élèves: MM. Roch Rivard, André Rousseau, Lucien Hogue, Jean Fillion, Gilles Greuter, René Lacourrière, René Deslauriers, Roland Tremblay, Jean-Guy Mongrain, André Berthiaume, Romeo Gingras, Gilles Lafont, René Marquis, Jean-Marc Lefebvre, Jean-Claude, André Hamel, Gilles Lefebvre, Jean Jacques, Jean-Marc Hudon, Marcel Vezeau, René Gélinas, Guy Hétu, Raymond Villeneuve, René Bournival, Jean Gervais, Roland Francoeur, Robert Chavira, René Boucher, Marcel Bouchet, Paul Gervais, André St-Onge, Emile Bergeron, Lucien Martineau, Raymond Gauthier et Jean-Claude Berthiaume.

Comme on le sait, c'est M. Albert Landry qui est le principal de cette institution, assisté de MM. Vladimir Sokolaky, directeur des études et Gérard Defond, surintendant des ateliers. M. J. Chabot, directeur des examens d'admission.

Les examens d'admission des nouveaux élèves à l'Institut Technique de Shawinigan ont commencé hier matin à 9 heures. Tous ceux qui sont intéressés à entreprendre en septième prochain un cours technique sont priés de se présenter pour l'examen d'admission.

Un adolescent se noie près de La Tuque

La Tuque (DNC). — Le corps d'un jeune homme de 17 ans et demi, Max-Yvon Tanguay, de St-Zacharie de Dorchester, a été retrouvé lundi, près de l'endroit où la victime s'est noyée dimanche, au lac Beccie, à 38 milles de La Tuque, en haut de la Bostonnais.

L'incident est survenu alors que la victime était en train de se baigner avec quelques compagnons. La tragédie s'est produite tellement vite que personne n'a pu porter secours avec succès au jeune homme. Ce dernier était alors en vacances. Il travaillait pour M. Stanislas Tremblay, contremaître de La Tuque.

La découverte du cadavre a été faite par MM. Léo Duplessis, Majella St-Laurent et Jean-Yves Châteauneuf, tous trois de La Tuque. Le corps après avoir été transporté jusqu'au lac à Beauce par avion a été conduit ensuite par ambulance à la morgue Perreault de La Tuque.

L'enquête a eu lieu sous la présidence du Dr Charles Gidde, coronier du district, lundi soir, un verdict de mort accidentelle avec cause de recherche a été rendu. La victime a été identifiée par son oncle, M. Rosario Chabot, de St-Zacharie.

Le détective Paul-Emile Tourville, de la Sureté provinciale de La Tuque, assisté de l'agent de circulation J.-W. Corbett et du sergent Majella St-Laurent, a conduit l'enquête.

M. Florido Matteau, réélu à la Commission scolaire

Grand'Mère. — M. Florido Matteau a été réélu, président de la Commission scolaire de Grand-Mère, lors d'une réunion tenue à la suite d'une lecture des minutes que les commissaires d'écoles ont de l'assemblée du 26 juin dernier, tenue à la salle de l'Externat des M. Jean-Louis Dugal a été nommé secrétaire, à Grand-Mère. Cette commission vérifie les livres. La réunion était la première de l'année scolaire.



M. Florido Matteau

Une assemblée des contribuables avait été tenue hier, avant-midi, pour choisir un nouveau commissaire pour remplacer M. Florido Matteau, sortant de charge. Sur une proposition de M. Alphonse Côté, secondé par M. Ernest Desroches, M. Florido Matteau a été réélu commissaire. M. Matteau est membre de la Commission scolaire de Grand-Mère depuis 16 ans. Il en est le président depuis 5 ans.

Les quatre autres commissaires qui composent la Corporation sont: MM. Léo Dugal, André Leduc, M. St-Florent, et M. St-Florent. Les élections se tiendront le 11 juillet.

Les commissaires dont les élections n'ont pas lieu cette année sont MM. Willie Potvin, Louis Paradis et J.-A. Armand.

A St-Florent, ce matin. — C'est ce matin qu'aura lieu à St-Florent la mise en nomination à la Commission Scolaire de l'Externat. Les deux commissaires sortant de charge sont MM. Léo Dugal, André Leduc et Prime Massicotte.

Mont-Carmel aura enfin sa Ligue de Citoyens

Mont-Carmel (DNC). — Les partisans d'une Ligue de Citoyens, à Mont-Carmel ont réuni, hier soir, à faire accepter par le conseil municipal ce projet de Ligue, mais le nouveau maire, M. Ferdinand Bédard, s'est refusé à donner son assentiment à la résolution adoptée par le conseil et au chef de la délégation venue soumettre le projet, M. Léo Ricard, qui lui demandait pourquoi il objectait au projet, il a répondu: "C'est mon droit de le faire".

Le projet de la Ligue des Citoyens a été proposé par le conseiller Roger Vivier et secondé par le conseiller Roland Bédard. Le conseiller Willie Rheault a toutefois soutenu un amendement, que le conseiller Dominique Parenteau a appuyé, aux fins de rejeter ce projet de Ligue. Mais les conseillers, Benoit Dostaler et Fernand Vivier ont voté pour la motion principale.

Ce n'est pas la première fois que le projet d'une Ligue de Citoyens venait devant le conseil. Mais, chaque fois, il fut écarté par le vote de la majorité.

La soirée d'hier marquait le début du nouveau secrétaire-trésorier, M. Julien Toupin, qui a remplacé récemment M. Armand Rheault.

REPARATION de lessiveuses ordinaires et automatiques. Places de recharge et réparations d'urgence. 30 ans d'expérience. Dépositaire autorisé "Beatty Bros." Tel: 4039

C. E. JOANNETTE 459, 4e Rue Shawinigan Falls

SPECIAL Votre montre remise à neuf nouveau boîtier, cadran, vitre, aiguilles, couronne, tige, nettoyage et ajustée \$10.00

Choix de boîtier or jaune ou blanc, 12 modèles

BIJOUTERIE BERNARD 1107, 5e Avenue SHAWINIGAN-SUD

Avis important M. J. N. Metivier D.C. chiropraticien

prie sa clientèle de noter qu'à partir du 4 juillet son bureau sera déménagé au no. 376, 6e Ave., Grand-Mère.

Consultation: Mardi et Jeudi 2 à 3 hres Lundi, Mer., Vend., 2 à 3 h 7 à 9 hres

Tel.: 5250

Succès scolaire



Shawinigan. — Mlle Louise Poudrier, élève à l'Académie St-Bernard, qui s'est classée première aux examens des neuvièmes années avec un pourcentage de 92.6 pour cent. Mlle Poudrier est la fille de M. et Mme R. Poudrier, 623, 1ère Rue. Elle était l'élève de Sr St-Julien, des Soeurs Grises de la Croix.

Les 25 ans de l'Union Musicale de Shawinigan

Shawinigan. — L'Union Musicale de Shawinigan célèbre cette année un anniversaire important, soit le 25^e anniversaire du premier concert donné à Shawinigan, soit en 1930, alors que nos musiciens avaient donné cette année-là quatre concerts durant la saison estivale.

Il est fortement question de célébrer cet anniversaire. A cet effet, le comité de l'Union Musicale s'est réuni et des démarches ont immédiatement été entreprises afin de faire venir à Shawinigan une deuxième fois les "Scouts de Protection", fameux corps de clairons et de tambours qui a fait sensation au festival de 1951.

Des que confirmation de leur venue aura été reçue, le public en sera informé.

Des poutres d'acier sont installées au Pont St-Louis

Grand-Mère. — Une nouvelle étape a marqué l'élargissement du pont St-Louis à Grand-Mère alors que les employés municipaux ont posé ces jours derniers les poutres d'acier sur lesquelles reposera le nouveau trottoir.

Les poutres d'acier ont été fixées aux piliers du pont et l'on anticipe que le trottoir sera coulé dans les prochains jours. Le pont qui relie Grand-Mère à St-Florent et à St-Jean-des-Piles se trouvera élargi de plus de 4 pieds.

L'ingénieur de la cité, M. Philéas Villeneuve, a souligné dernièrement que le travail de l'élargissement du pont était un travail long, délicat et que peu d'employés pouvaient travailler ensemble en raison de la circulation à sens unique qui est maintenue sur cet artère. La circulation est contrôlée par des signaux lumineux installés aux extrémités du pont.

M. Villeneuve a fait remarquer à la même occasion que les câbles téléphoniques et électriques ont causé certains embêtements au cours des travaux. Quand le trottoir aura été coulé, les employés municipaux poseront un garde-fou protecteur entre le trottoir et la voie automobile pour assurer la sécurité des piétons. L'ingénieur a dit que les travaux dureront encore plusieurs semaines.

Gaufriers, poêles Hot Plates, bouilloires et éventails électriques. Mats recouvrant poêles et évier. Peintures "Pittsburg". Voiturettes et tricycles pour enfants.

Suggestions pour cadeaux de noces

DE TOUT EN FERRONNERIE A LA

QUINCAILLERIE FOLEY

2090, 5e Ave. Shawinigan-Sud Tel.: 3704



Les chances sont à deux contre une...

qu'il faille ajuster votre programme d'assurance-vie, si cela n'a pas été fait récemment par un assureur-vie expert. Permettez-moi d'étudier vos problèmes sans obligations de votre part.

ROGER ST-GEORGES

Gerant Régional

LA CIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA

666, 4e Rue SHAWINIGAN FALLS Tel.: 7-8300

Pour une LESSIVEUSE automatique LESSIVEUSE ordinaire SECHOIR REPASSEUSE

Exigez toujours la marque

CONNOR

tendu au plus grand magasin d'appareils électriques et de télévisions de la région.

VENTE - SERVICE - FINANCE



1932, rue St-Marc SHAWINIGAN Tel. 7-1875

Le Jeune Commerce de Shawinigan en vedette au congrès d'Halifax

Shawinigan. — La Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan a pris la vedette à Halifax, la semaine dernière, lors du congrès national Jeune Commerce qui s'est tenu à cet endroit et au cours duquel une résolution de la Chambre locale a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Suggestion sera ainsi faite au gouvernement fédéral d'adopter le système de traduction simultanée dont les avantages sont très nombreux car ceci permettrait aux députés de se comprendre même si les orateurs ne parlent pas tous la même langue.

La Chambre de Commerce Jr de notre ville était représentée à ce congrès par le Dr Marius Crête et M. Léo Garant, respectivement nouveau président et ex-officio.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait à notre représentant, le Dr Crête s'est dit émerveillé de ce premier contact avec la Chambre canadienne, ce qui lui a permis de se rendre compte que le mouvement Jeune Commerce était réellement puissant parce que tous ses membres dont l'âge varie entre vingt et quarante ans sont des plus actifs et enthousiastes et que si cet enthousiasme est bien ordonné on peut faire de grandes choses.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

Le Dr Crête a tout d'abord rappelé que les dix provinces étaient représentées à ces assises annuelles auxquelles se sont joints le président national des Jeunes Chambres américaines et le président international des Chambres des Jeunes.

par son exposé sur la situation du Jeune Commerce dans les autres pays, principalement en Asie, où les Chambres des Jeunes prennent de plus en plus un bon essor.

La délégation de la Mauricie au congrès national comprenait le Dr Marius Crête et Léo Garant, de Shawinigan; Jean-Louis Matteau, Gérard Villeneuve et Léo Lavergne, de Grand-Mère; René Beaumier et Raymond Saulnier, du Cap-de-la-Madeleine; Frank Spain, de La Tuque.



EDDY JANS
XYLOPHONISTE
JEANNETTE JANS
Charmante Chanteuse

PHARMACIE CYR...

OUVERTE POUR AFFAIRES
JUSQU'A 10 Hres P. M.
TOUS LES SOIRS

Pour répondre plus adéquatement aux besoins d'une clientèle toujours plus nombreuse, nous sommes heureux d'offrir ces heures supplémentaires. Vos COMMANDES seront livrées RAPIDEMENT de 9 hres du matin à 10 hres du soir

PHARMACIE CYR

749, 5e Rue SHAWINIGAN Tel. 6651

La Pharmacie Trépanier

OUVERTE POUR AFFAIRES
JUSQU'A 10 Hres P. M.
TOUS LES SOIRS

Pour répondre plus adéquatement aux besoins d'une clientèle toujours plus nombreuse, nous sommes heureux d'offrir ces heures supplémentaires. Vos COMMANDES seront livrées RAPIDEMENT de 9 hres du matin à 10 hres du soir

La Pharmacie Trépanier

668, 5e Rue SHAWINIGAN Tel. 2797



...prendre une GOLDEN la bière plus légère et plus moelleuse

un produit MOLSON

PALACE GRAND'MÈRE SUR L'ECRAN GEANT

MARDI 5 juillet

Deux grands films en TECHNICOLOR

MARIO LANZA

dans

TU ES A MOI

(Because You're Mine)

UN GRAND FILM MUSICAL

EN PLUS

En TECHNICOLOR

STEWART GRANGER

CYD CHARISSE

Dans

"AU PAYS DE LA PEUR"

UN PROGRAMME QUI NE FAUT PAS MANQUER

Admission: 50c

NATIONAL GRAND'MÈRE SUR L'ECRAN GEANT

DIMANCHE & SAMEDI

1 au 9 juillet

Pour toute 1 semaine

UN GRAND SPECIAL

Un film qu'il faut voir!

En TECHNICOLOR

(Version française)

MOULIN ROUGE

JOSE FERRER

EN PLUS

"Investigation Criminelle"

Admission: 50c

Cinéma de SHAWINIGAN

CARTIER

ECRAN GEANT

Air climatisé

Dernière fois 5 juillet

"LES CORSAIRES DE L'ESPACE"

(en couleurs)

Robert Starr - Coleen Gray

Richard Arlen - Julie Bishop

(version française)

CAPITOL

Cinéma par rétroprojection

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

3 à 7 h 7 à 9 h

PROGRAMME DOUBLE

"TRIPOLI"

(en technicolor)

John Payne - Maureen O'Hara

Philip Reed - M. Delille

"L'EXPRESS DE PEKING"

(en technicolor)

Joseph Cotten - Corinne Calvet

Edmund Gwenn

(version française)

ROXY

Dernière fois 5 juillet

PROGRAMME DOUBLE

"LA MAISON DU SILENCE"

(en technicolor)

Jean Marais - Daniel Gelin

Aida Fabris - Colette Franco

"L'AFFAIRE DE LA 99e RUE"

(en technicolor)

John Payne - Evelyn Kaye

Brad Dexter - Frank Pavlen

(version française)

AUDITORIUM

ECRAN GEANT

Mardi - Mercredi - 5 à 7 juillet

En cinémascope

</



Dernièrement, sous la présidence d'honneur de l'abbé Emile Dussault, aumônier de la communauté des Sœurs de l'Assomption de Nicolet, avait lieu la distribution des prix à l'Institut Familial Mater Amabilis. Voici la liste des dipl-

mées: Mesdemoiselles Jacqueline Bourque, Aline Brochu, Denise Courchesne, Monique Fournier, Denise Gervais, Marjorie Manseau, Angèle Massé, Louise Richard, Camille Rousseau, Claudette Turgeon.

Réception

Dernièrement, M. et Mme E. d'Amour, recevaient à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille Louise. Étaient présents: Mmes Albert Trudel, J. Guy Marchand, Jean-Paul Savard, Fernand Beliveau, Roland Roux, Daniel Roux, Mlle Gisele Fortier, Claudette Lapierre, Ghislaine Lamy, Denise Bazil, Claire Boudreau, Yvonne Roux, Lucie Lefrançois, Gisele et Lisette Lauzier, Louise Dallaire, Thérèse Roux, Irene Boudreau, Marthe, Nicole et Daniel Beliveau, Albert Roux, Lise Savard, Réjean Marchand, Christine et Catherine Trudel.

Vous entendez-vous bien avec les autres?

Quand votre petit vous crie: "Je te déteste!", ne répondez pas: "Je te déteste!", car encore que votre mari fait une colère sans motif, cherchez-vous à comprendre les véritables sentiments qui se cachent derrière ces explosions?

SÉLECTION de juillet vous apprend le rôle important de l'émotion, cette faculté de se "mettre dans la peau des autres", sans toutefois partager leurs émotions. Lisez comment, en développant en vous une compréhension détachée des sentiments d'autrui, vous pourrez apaiser bien des difficultés et enrichir votre vie.

Achetez SÉLECTION de juillet aujourd'hui, une trentaine d'articles passionnants et profitables.

Naissances

STE-THÉCLÉ

M. et Mme Richard Boudreau (Gemma Veillette) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Simone, Sylvie.

Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Magnan, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Roland Mongrain (Marcelle Germain) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Joseph, Ernest, Denis.

Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Germain.

M. et Mme Fernand Gravel (Gisèle Lefebvre) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Gilles, Alain.

Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Edouard Lefebvre, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Alvin Yvonne (Thérèse Deschênes) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Jeanne, Pierrette.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Deschênes.

M. et Mme Jean Trépanier (Gisèle Lahaie) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Reine, Marie, Nicole.

Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Lahaie.

M. et Mme Raymond Vandal (Laurie Lahaie) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Yvon, Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Vandal.

M. et Mme Conrad Gervais (Genevieve Trudel) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Cécile, Suzanne.

Parrain et marraine, M. et Mme Eusèbe Gervais.

M. et Mme Léandre Trudel (Claire Moreau) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, André, Normand.

Parrain et marraine, M. et Mme Daniel Trudel.

M. et Mme Julien Vermette (Marcelle Plamondon) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Renald, Jeanot.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Bedard.

M. et Mme Edmond Plamondon (Ida Turter) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Louise, Germaine.

Parrain et marraine, M. et Mme Jean Richard Turner.

M. et Mme Nicolas Valée (Laurie Paquin) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Guy, Pierre.

Parrain et marraine, M. et Mme Albert Paquin.

M. et Mme Jean Grégoire St-Amant (Armande Rompré) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Jean, Pierre.

Parrain et marraine, M. et Mme Augustin St-Amant.

M. et Mme Patrice Boisseau, de Montréal, ont passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Mme Lucien Giroux, de Montréal, ont passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Mme Nicole et Lise Barrette de Joliette, étaient de passage en notre ville ces jours derniers.

M. et Mme Gerald Tellier, de Sorel, ont passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Mme André Castonguay, de Québec, ont passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Mme Stan McCulloch, de Montréal, étaient de passage en notre ville ces jours derniers.

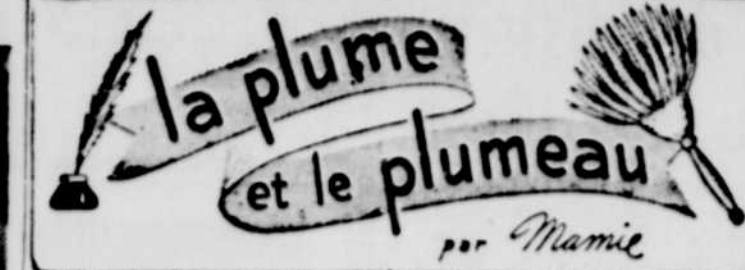
M. et Mme Louis Derome, de Valleyfield, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Gustave Derome et sa fille Henriette, de St-Hyacinthe, ont passé quelques jours en notre ville.

M. et Mme Laurent Duval, de Victoriaville, étaient de passage en notre ville.

M. et Mme Jean-Marie Derome, de Montréal, étaient de passage en notre ville récemment.

M. et Mme Jean Lamothe, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.



C'est un peu audacieux de ma part de parler des donneurs de conseils. Je puis m'attendre à la riposte: "Mais n'est-ce pas ce que vous faites, chaque jour dans le journal?"

Hélas! oui, vous avez raison, chère amie. Cette chronique, de même que le courrier, n'est pas autre chose... Cela me met dans une situation difficile pour en parler... Puis, il est possible parfois que je ne mette pas complètement en pratique ce que je préche!

Je pourrais essayer de m'en tirer par des phrases habiles, tenter de m'excuser, mais, honorée de votre confiance à toutes, j'aime mieux faire front à l'attaque, avec une sincérité complète. Ma seule justification c'est qu'on sollicite mes conseils. Le premier principe qui devrait guider les donneurs de conseils n'est-il pas d'attendre la sollicitation avant de donner son avis? Puis, mes conseils, donnés de façon très générale, ne vous obligent aucunement...

Dans la vie de tous les jours, rien n'est plus dangereux que de donner des conseils. Que de ménages divisés, de familles désunies, d'amitiés brisées par suite d'un conseil un peu trop direct, offert avec les meilleures intentions du monde à qui ne le sollicitait pas! Vous savez comme moi combien les gens aiment peu à recevoir des conseils. Votre meilleure amie sera vexée si vous lui dites que de telle couleur qu'elle porte ne lui va pas, qu'elle devrait employer un autre genre de maquillage.

Les belles-mères sont les personnes les plus exposées à s'attirer des ennuis de ce genre. Leur grand désir de secourir un jeune ménage les porte trop souvent à conseiller... Même sollicitée par sa bru ou son gendre, une femme d'expérience devrait user d'une grande réserve et même d'un peu d'évasion, avant de donner son avis. Elle devrait surtout éviter la phrase fatale: après la bêtise accomplie: "Je vous l'avais bien dit!"

Pour ce qui est de mon rôle de conseiller, veuillez croire que j'en comprends toute la responsabilité et toute la grandeur. À celles qui me demandent conseil, j'apporte toute ma sympathie et une étude approfondie de leurs problèmes. Et j'espère, quand je transcris ma réponse, que je ne la présente pas d'une façon trop catégorique... Je tâche d'éclairer le problème et je donne quelques indications... Je sais qu'il existe chez toute femme des ressources merveilleuses qui l'aideront à se guérir elle-même.



Déplacements

M. et Mme Patrice Boisseau, de Montréal, ont passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Mme Lucien Giroux, de Montréal, ont passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Mme Nicole et Lise Barrette de Joliette, étaient de passage en notre ville ces jours derniers.

M. et Mme Gerald Tellier, de Sorel, ont passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Mme André Castonguay, de Québec, ont passé la fin de semaine en notre ville.

M. et Mme Stan McCulloch, de Montréal, étaient de passage en notre ville ces jours derniers.

M. et Mme Louis Derome, de Valleyfield, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Gustave Derome et sa fille Henriette, de St-Hyacinthe, ont passé quelques jours en notre ville.

M. et Mme Laurent Duval, de Victoriaville, étaient de passage en notre ville.

M. et Mme Jean-Marie Derome, de Montréal, étaient de passage en notre ville récemment.

M. et Mme Jean Lamothe, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

MARIAGE DEMERS-LEBEUF

St-Pierre les Bequets — Samedi dernier, à dix heures, l'abbé Jules Tourigny, bénissait le mariage de son neveu, M. Jacques Demers, à Mlle Carmen Lebeuf.

M. Hervé Lemay plaçait les invités.

Accompagnée de son père, M. Antonio Lebeuf, la mariée portait une robe longue de tulle blanc recouverte d'un manteau de dentelle "Chantilly" sur fourreau de satin blanc. Son voile illusion était retenu au moyen d'une coiffe et tulle garnie de perles. Des roses et du lilas blanc composaient son bouquet. M. Gérard Demers servait de témoin à son fils.

Mlle Gisele Lebeuf et M. Yvon Demers étaient respectivement fille et garçon d'honneur. Mlle Lebeuf était habillée d'une robe perle de shantung bleu turquois, et portait un chapeau de même teinte. Des chrysanthèmes blancs composaient son bouquet.

Mme Lebeuf, mère de la mariée portait une robe de dentelle rose sur taffetas de même teinte et accessoires noirs. Son corsage était de roses roses.

Mme Demers, mère du marié portait une robe de dentelle noire sur fond rose et accessoires noirs. Son corsage était également de roses roses.

À l'issue de la cérémonie religieuse il y eut réception à la salle "Au bal Musette", à Gentilly. Après quoi, M. et Mme Demers partirent en voyage de noces. Au départ, Mme Demers portait un deux-pièces de toile beige et accessoires de même teinte ainsi qu'un bouquet de roses "talisman".

Parmi les invités venus de l'extérieur mentionnons: M. Raymond Tourigny, de Québec, M. et Mme Robert Beaudet, d'Asbestos, M. Arthur Demers, des Trois-Rivières, M. Alphonse Demers, des Trois-Rivières, Maria Lebeuf, de Montréal, M. Henry Perusse, de Montréal, M. Paul Lecomte, de St-Hyacinthe et M. Calixte Gosselin, de Manseau ainsi qu'un grand nombre d'autres.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

CENTONZETHON 111

Dubé & Cloutier

111 DES FORGES TEL. 4-7005

Mercerie de qualité pour hommes

ATTENTION, LISEZ BIEN CECI C'EST UN CONSEIL D'AMI. LORSQUE VOUS ALLEZ A L'ÉPICERIE, DEMANDEZ TOUJOURS LE POULET ENTIER, LA SAUCE AU POULET OU LE POULET DESOSSE EN BOITE

ESTA ESTA ESTA ESTA ESTA ESTA ESTA

LA CIE ESTA LIMITEE

Ste-Genevieve-de-Batiscan — Montréal — Québec

BUVEZ KIK COLA

LE MEILLEUR COLA DANS UNE BOUTEILLE GEANTE

POUR VOS COMMANDES Appelez

CONRAD LAFRANCE

195, rue Fussey 792, 6e Avenue CAP Téléphone: 4-7333 Grand'Mère Tél. 3641

L'ÉTONNANTE GRAISSE DE RÔTI

LA FERLANDIERE

BERTHIERVILLE QUEBEC



A Montréal au Sheraton-Mt. Royal on sert le fameux Chase & Sanborn

Le Sheraton-Mt. Royal accueille sans cesse des flots de distingués visiteurs, et tous se disent ravis de son incomparable cuisine. Naturellement, le café qui accompagne des repas aussi raffinés doit être de tout premier choix. Voilà pourquoi ce café, c'est du Chase & Sanborn.

Donnez à votre table ce cachet de distinction qui confère le charme d'un café fin... achetez du Chase & Sanborn aujourd'hui.

Les Cafés Chase & Sanborn sont servis dans plus de bons hôtels et restaurants du Canada que toute autre marque.



"Pauvre Aladin! Son tapis volant ne portait pas l'étiquette 'Sanforized'."

Malheureusement il n'existe pas encore de tapis étiquetés "SANFORIZED". Mais pour obtenir des cotonnades lavables qui ne rétrécissent pas hors d'usage, même après de nombreux lavages, exigez toujours la marque de commerce "SANFORIZED."



4886

Les avis principaux ont toujours tenu et c'est pourquoi il faut toujours d'une grande valeur. Ce modèle présente au jourd'hui peut se commander dans l'ensemble des magasins de la région. Les directions sont faciles à suivre et assurent la réussite.

Le prix de ce patron est de 35 sous. Ce montant doit être payé en bon de poche ou en monnaie, non en timbres. Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur. Envoyez tout cela par la poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont, habituellement, livrés dans un intervalle de quinze jours. S.V.P. ne faire aucune réclamation avant ce temps.

N.B. — Les instructions fournies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise, ne sont fournies qu'en anglais. Le prix de ce patron est de 35 sous. Ce montant doit être payé en bon de poche ou en monnaie, non en timbres. Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur. Envoyez tout cela par la poste.

Ne pas commander des mesures autres que celles spécifiées. Veuillez commander vos patrons dans un intervalle de dix jours. Adressez votre commande comme suit: "SERVICE DES PATRONS, LE NOUVELLISTE, INC., TROIS-RIVIÈRES, P.Q."

Ouvrages pour Dames Alice Brooks 7058



7058

Les avis principaux ont toujours tenu et c'est pourquoi il faut toujours d'une grande valeur. Ce modèle présente au jourd'hui peut se commander dans l'ensemble des magasins de la région. Les directions sont faciles à suivre et assurent la réussite.

Le prix de ce patron est de 35 sous. Ce montant doit être payé en bon de poche ou en monnaie, non en timbres. Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur. Envoyez tout cela par la poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont, habituellement, livrés dans un intervalle de quinze jours. S.V.P. ne faire aucune réclamation avant ce temps.

N.B. — Les instructions fournies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise, ne sont fournies qu'en anglais. Le prix de ce patron est de 35 sous. Ce montant doit être payé en bon de poche ou en monnaie, non en timbres. Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur. Envoyez tout cela par la poste.

Ne pas commander des mesures autres que celles spécifiées. Veuillez commander vos patrons dans un intervalle de dix jours. Adressez votre commande comme suit: "SERVICE DES PATRONS, LE NOUVELLISTE, INC., TROIS-RIVIÈRES, P.Q."

Mariage Poisson - LaHaye

St-Pierre les Bequets — Samedi dernier, à neuf heures, M. le curé Albert Chassé bénissait le mariage de Mlle Gertrude LaHaye à M. Georges-Aimé Poisson. Pour la circonstance, l'église était décorée de roses blanches et le programme musical fut rendu par la chorale féminine de la paroisse. Mme Olivier Archambault touchait l'orgue.

Accompagnée de son père, M. Léon LaHaye, la mariée portait une robe blanche de dentelle, son voile de tulle illusion était retenu par un diadème de perles et des oreilles rouges, composaient son bouquet. M. Paul-Emile Poisson servait de témoin à son frère.

Mlle Marcelle LaHaye, sœur de la mariée et M. Pierre Poisson, frère du marié agissaient respectivement comme demoiselle et garçon d'honneur. Mlle LaHaye portait une robe de nylon rose avec accessoires marins et bouquet de fleurs roses et blanches.

À l'issue de la cérémonie religieuse il y eut réception au Manoir des Érables décoré de roses blanches et de fougères. Après quoi, les nouveaux époux partirent en direction des Laurentides. Au départ, Mme Poisson portait un costume rose pâle création Christian Dior, chapeau de paille rose et accessoires noirs. À leur retour, ils habiteront Montréal.

Parmi les invités venus de l'extérieur mentionnons: M. et Mme Paul E. Poisson, Maurice Poisson, Gilles Poisson, Paul E. Beauchêne, Mlle Fleurette et Berthe LaHaye, Camille Mailhot et Gaby Pelissier, tous de Montréal.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

Encouragez nos Annonceurs

Vous pouvez vous y fier!

GARANTIE

L'Odorono enraye la transpiration et les odeurs désagréables durant une journée entière. De tout repos, il est efficace et doux pour l'épiderme et les vêtements.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

M. et Mme Jean-Louis Derome, de St-Hilaire, ont passé quelque temps en notre ville.

Les Red Sox infligent une double défaite aux Yankees



Deux solides gaillards, Duke Snider des Dodgers de Brooklyn et Ted Kluszewski des Red Sox de Cincinnati se font une lutte sans merci dans la course au championnat des frappeurs de coups de circuit. Ces deux athlètes ont réussi à date de 37 quatre-butts. Toutefois, le gros Ted est celui qui d'après nous pourrait bien abaisser le record de tous les temps, établi par le défunt Babe Ruth. Le Rabinovitch a passé à l'histoire en cognant 60 coups de circuit au cours de la saison 1927... Depuis cette année-là, on est venu bien près du record mais sans jamais l'atteindre. Le gros premier-but du Cincinnati a réussi 27 coups de circuit en 72 parties... Il lui reste donc 80 parties pour obtenir 33 circuits soit en moyenne un par deux parties et... C'est dire que les amateurs de baseball suivront avec intérêt l'effort gigantesque que va fournir Snider et Kluszewski d'ici la fin de septembre alors que se terminera la saison des ligues majeures... Verrons-nous l'exploit de Ruth dépassé par l'un de ces deux gros canons de la Ligue Nationale d'ici la fin de cette saison?

La Ligue Senior de la Mauricie honore de l'élection de M. J.-O. Dallaire comme maire de La Tuque... M. Dallaire, président du club de baseball des Braves de La Tuque, se dévoue sans compter pour populariser ce sport dans la ville du nord... Nous sommes maintenant assurés que La Tuque se verra doter d'un système lumineux pour présenter des joutes le soir... Ronald McMurray, ancien joueur des Bichonnes de St-Alexis, est gardien au territoire du club de Pêche et de Chasse Alouette Inc. à Rapide Blanc... Ronald est très populaire auprès des membres et des invités... On le considère comme un joueur des plus mérités en plus d'un parfait gentleman...

Le projet du président Albert Molini à l'effet de diviser en deux la cédule de 150 parties et que les deux premiers clubs à la fin de chaque cédule soient éligibles aux éliminatoires, n'est pas du tout une nouveauté dans le baseball organisé... Il y a plusieurs années, des ligues de classe "C" et "D" avaient adopté ce système qui ne s'avéra pas un succès puisqu'il fut aboli par la suite... Les sportsmen de la région espèrent assister bientôt à une joute entre les étoiles des Ligue Senior de la Mauricie et Rurale Albert-Gaucher... Cette partie serait disputée au stade de Trois-Rivières. Il se peut fort bien que la rencontre soit présentée à la fin de juillet ou au début d'août...

Claude Bonneville remporte le marathon Ste-Marguerite

Claude Bonneville, un brillant coureur à pieds de notre ville, a remporté dimanche après-midi le marathon du marathon Ste-Marguerite. Le Trifluvien a franchi la distance de 10 milles en une heure trois minutes et cinquante-cinq secondes pour devancer par trois milles au fil d'arrivée, le jeune Marcel Melançon qui s'assura la deuxième position. Plusieurs coureurs inscrits n'ont pas participé à la classique à cause de la chaleur. Néanmoins, huit des dix participants ont réussi à terminer cette épreuve d'endurance. Le signal du départ a été donné à 2 h 30 précises par le cycliste Marcel Rochelleau. Une foule nombreuse s'était échelonnée le long du parcours afin d'encourager les coureurs.

Robert Melançon, Victor Charette, Claude Lacroix, Marcel Desjardins et Gilles Plourde se sont livrés à une lutte serrée pour l'exclusivité du troisième rang. Finalement, Robert Melançon devait terminer troisième. La distribution des prix a eu lieu immédiatement après la course à une salle de Goulet Electric, gracieusement mise à la disposition.

ÉCONOMISEZ!*

demandez les cartons

RED CAP et votre BLACK LABEL

Procurez-vous la pratique carton **ECONO-PAK** chez votre épicer, dès aujourd'hui.

Économisez en retournant les 6 bouteilles vides

Distribué UNIQUEMENT par CARLING

C'est la façon la plus pratique d'acheter votre

Brooklyn gagne un programme double contre Philadelphie

Les Red Sox de Boston ont continué leur poussée victorieuse en infligeant deux revers aux Yankees de New-York, 4-2 et 10-5 pendant que Cleveland a remporté deux gains importants au dépens de Detroit, 6-5 en 15 manches et 8-5. Dans les autres joutes de la Ligue Américaine, Baltimore a vaincu Washington 6-2 pendant que les White Sox ont gagné 8-3 puis perdu 4-3 contre Kansas City.

Dans la Ligue Nationale, les Dodgers de Brooklyn ont défait les Phillies de Philadelphie 11-2 et 6-3 pendant que les Cubs de St-Louis ont surpris Milwaukee en les battant deux fois 4-2 et 5-1. Les Cubs de Chicago ont perdu 6-3 dans la première joute d'un programme double avec Cincinnati mais se reprirent pour gagner la seconde 4-3.

Les Giants de New-York ont joué 11 manches pour triompher du Pittsburgh 5-3 après avoir succombé dans la joute initiale 4-3. Au cours de cette grande journée de baseball, les joueurs ont cogné 37 coups de circuit dans les 15 joutes à l'affiche.

En renversant les Yankees, les Red Sox ont frappé trois circuits, Ted Williams, jouant sa première partie de la saison contre les Yanks, a cogné un double et son 10e circuit de l'année, dans la première joute. Jackie Jensen a frappé un circuit de quatre points et Norm Zauchoin en a frappé un de trois points dans la deuxième joute.

Les Red Sox ont maintenant gagné 24 de leurs 29 dernières parties. Un simple de Hal Naragon, à la 11e manche alors que deux hommes se trouvaient sur les buts et que deux frappeurs avaient déjà été retirés, a été le coup décisif de la première joute gagnée par Cleveland. Bob Lemon, lançant en relève, a été crédité de la victoire. L'issue de la deuxième joute a été scellée par un triple de deux points, à la huitième manche, après que Larry Doby ait frappé ses 9e et 10e coups de circuit de la saison.

Les Athletics ont compté un point non mérité à la huitième manche pour déloger les White Sox de la deuxième place de la

Ste-Marie Jr défait St-François-d'Assise

Un "squeeze-play" parfait du deuxième but Walter Bégin a permis à Lucien Duguay de croquer le marbre pour venir compter le point qui devait donner au Ste-Marie Junior une victoire de 4 à 2 sur le St-François-d'Assise. Cette victoire était la troisième d'affilée pour les hommes de Steben. André Plessa a lancé une autre excellente joute pour les vainqueurs pour remporter sa seconde victoire de la saison. Il fut touché pour cinq coups sûrs et fit mordre la poussière à 10 frappeurs adverses. Il s'est surtout distingué à la cinquième (Suite à la page 13)

Une course de 4.450 milles

Le Carina II remporte la grande classique de yachts transatlantiques

Marstrand (PAF) — La voile officielle a été proclamée la gagnante de la course de yachts transatlantiques.

Le Carina II, le troisième plus petit yacht participant à la course entre Newport, Rhode Island et Marstrand, Suède, a remporté le trophée du roi de Suède après que le yacht norvégien Stavanger n'ait pu franchir la ligne d'arrivée au temps qu'on lui avait fixé soit à 11.25.18 p.m., hier soir.

Le Carina, piloté par son propriétaire, le capitaine Richard S. Nye, de Greenwich, Connecticut, est arrivé au port de Marstrand dans la matinée de samedi dernier, en tête des sept yachts prenant part à la course. D'après un système de handicap très complexe, le Stavanger, un ancien bateau de sauvetage piloté par Shetlands Larsen, un héros de la résistance norvégienne au cours de la dernière guerre, avait un avantage de quelque 60 heures sur son plus rapide rival américain.

La course de 4.436 milles était disputée pour la première fois en 20 ans.

Le tennis est très populaire à la Péra

St-Anne-de-la-Pérade, (DNC) — La saison de tennis à La Péra bat son plein depuis quelque temps au "Club de l'Île". Plus de 40 sportifs tant masculins que féminins pratiquent avec entrain. Dans quelque temps les éliminatoires débuteront. Il y aura des tournois mixtes, tournois simples et il y a plusieurs trophées en jeu tant chez les hommes que chez les dames.

Le Club de l'Île participe de concert avec Ste-Genevieve au tournoi de la Mauricie et l'équipe est en bonne posture. Parmi les joueurs du "Club de l'Île" qui font partie avec l'équipe de Ste-Genevieve relevons les noms de: Dr J. B. Touzin, MM. Jean Gignac, Achille Juneau, Patrick Lafleche, Jacques Larose.

(Suite à la page 13)

Dans la Ligue du comté de Champlain

Proulxville, (DNC) — Liste des douze meilleurs frappeurs de la Ligue du comté de Champlain: P. Baillargeon, St-Adelphe 13 9 400; P. Baillargeon, St-Adelphe 13 9 400; C. Roux, St-Nazaire 14 8 371; C. Rivard, St-Georges 15 8 533; C. Landry, La Rive 25 13 520; I. Baillargeon, St-Adelphe 14 7 500; G. Daminousse, St-Tite 10 5 500; A. Proulxville, La Rive 16 8 500; C. Hamelin, St-Nazaire 12 4 491; G. Gendron, St-Maurice 11 5 454; M. Peron, St-Adelphe 11 5 454; H. P. Jacob, St-Tite 9 4 444; C. Marchand, St-Georges 14 8 420.

(Suite à la page 13)

Greta Patterson franchit à la nage une partie du Lac Erie

Crystal Beach (PCF) — Greta Patterson, une blonde de 18 ans l'arrivée de la jeune nageuse, et qui aspire à franchir le lac Ontario, lui ont fait une ovation délirante à la nage, à fait, hier la conquête d'une partie du lac Erie en un yacht par son entraîneur et son dévouant la première personne à nager les 15 milles qui séparent un poste de premiers soins pour Angora, New-York, à ce centre de villégiature de l'Ontario.

Deux hommes qui tentaient la traversée aux côtes de Mille Patterson n'ont pu atteindre leur but, via, N.Y., à mis pied sur un quel Crystal Beach à 7 h 19 p.m. pher, de Buffalo, respectivement heure avancée de l'Est, 12 heures après avoir plongé de l'eau quelques heures après dans les eaux tièdes du lac, à Angora. Elle partit d'Angola dans la matinée, à 6.35. Quelque 20.000 personnes se après moins de trois heures.

Paul Villeneuve s'assure le championnat du Metaberoutin

L'excellent tennisman Paul Villeneuve a remporté dimanche le championnat en simple masculin du Club de tennis Metaberoutin en Meccredi soir débute le tournoi en double masculin pour le Jean Beaubien. Les comptes ont été de 9-7, 6-2 et 6-0 en faveur de Villeneuve.

La finale s'est déroulée sous une chaleur écrasante. Le premier set donna lieu à du jeu serré et excitant. Jean Beaubien montra des signes de fatigue dans le deuxième set et Paul Villeneuve en profita pour accumuler de nombreux points. Au troisième set, le champion domina constamment. Dans les semi-finales, Jean Beaubien avait vaincu Vic Lorange, credi.

Paul Villeneuve s'assure le championnat du Metaberoutin

L'excellent tennisman Paul Villeneuve a remporté dimanche le championnat en simple masculin du Club de tennis Metaberoutin en Meccredi soir débute le tournoi en double masculin pour le Jean Beaubien. Les comptes ont été de 9-7, 6-2 et 6-0 en faveur de Villeneuve.

La finale s'est déroulée sous une chaleur écrasante. Le premier set donna lieu à du jeu serré et excitant. Jean Beaubien montra des signes de fatigue dans le deuxième set et Paul Villeneuve en profita pour accumuler de nombreux points. Au troisième set, le champion domina constamment. Dans les semi-finales, Jean Beaubien avait vaincu Vic Lorange, credi.

NOUS Y SOMMES ENCORE MAIS... elles se vendent vite!

TOUTES SONT DES NOUVEAUX MODELES 1955 CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC ET A DES PRIX INCROYABLEMENT BAS

Il y a une raison pour tout cela

Si vous avez suivi les nouvelles... vous savez aussi bien que nous que le prix des automobiles ne peut rester ce qu'il est; car, le coût d'opération du manufacturier a monté de beaucoup. Et... naturellement si les prix montent il vous faudra payer plus!

Si jamais il exista une occasion ou un endroit pour acheter une automobile LA VOICI...

Congédiés
Baltimore (PAF) — Les Orioles de Baltimore ont congédié, hier, deux de leurs vétérans, Saul Rogovin et Wally Westlake. Rogovin est un lanceur qui avait effectué un retour dans les majeures au début de la saison. Westlake, un voltigeur de champ extérieur, avait été récemment obtenu des Indiens de Cleveland, dans une transaction qui a éventuellement résulté en la retraite de Bill Cox.

BLOCS ET TUYAUX DE BETON

DANS TOUTES LES DIMENSIONS

Les matériaux que nous utilisons pour manifester nos blocs et tuyaux de béton, sont de toute première qualité. Nous vous offrons donc un produit solide et durable.

☆ BLOCS POSES SUR DEMANDE
☆ QUANTITES DE BLOCS PRETS

POUR LIVRAISON IMMEDIATE
PRIX RAISONNABLES

CHATEAUNEUF & TRUDEL

ENR.

BLOCS ET TUYAUX DE CIMENT

St-Séverin-de-Proulxville, Co. Champlain

TEL.: 164-W-11

Chez Three Rivers Chevrolet - en 30 minutes

L'automobile que vous voulez est votre et prête à partir - examinée, garantie, avec gaz, huile et anti-gel.

Chez Three Rivers Chevrolet nous achetons en quantité donc nous devons vendre en quantité

Nous annonçons beaucoup, et nous sommes prêts pour un gros volume d'affaire. Nous avons l'automobile dont vous rêvez. Quelqu'un viendra l'acheter dans quelques jours.

Vous ne regretterez rien si vous êtes cette personne.

Three Rivers Chevrolet
MOTOR SALES LIMITED

CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC

755 CHAMPFLOUR Tél.: 6-3791

TROIS-RIVIERES

Nouvelles heures à l'Unité sanitaire

On est prié de prendre note que durant les mois de juillet et août, les cliniques de prévention de la tuberculose de l'Unité sanitaire de Trois-Rivières seront ouvertes seulement les lundis, mercredis et vendredis, de 1 h. 30 à 4 heures de l'après-midi.

Les autres cliniques sont suspendues pour les mois d'été.

Libéra de M. Arsène Plourde

Saint-Grégoire (D.N.C.) — Le 28 juin, à Saint-Grégoire, a été chanté le Libéra de M. Arsène Plourde, de Shawinigan, époux en premières noces de feu Léonie Trudel, et, en deuxième noces d'Antonia Normandin. L'officiant a été M. le curé Albert Labonté, de Saint-Grégoire.

On remarquait au chœur M. Fabrice Robert Cormier, de Saint-Lucien. Parmi les parrains et amis présents, mentionnons ses parents et

Aucun océanique au port lundi

Aucun océanique n'a mouillé dans nos eaux au cours de la journée de lundi.

Les barges South Cliffe Hall et McPherson ont déchargé du bois de pulpe respectivement à la St. Lawrence Paper et à la St. Maurice Paper, au Cap. La barge Trois-roses a laissé du papier à l'International Paper.

On a compté sept goélettes durant la journée de lundi: St-Louis, Emerillon, Mont-Sainte-Marie, Mont-St-Joseph et Mont-Royal, à la St. Lawrence Paper et Mont-Joli et Cap-à-la-Branche à l'International.

Encouragez nos Annonceurs

CONCOURS DE COUTURE

"SINGER"

POUR ADOLESCENTES (10-17 ans)

\$85,000.00 en Prix

Adressez-vous à votre

CERCLE DE COUTURE SINGER

1396, rue HART Trois-Rivières Tél. 6-8133

Savourez un "Flotteur" au Seven-Up!



Frais, délicieux... et facile à faire. Mettez une boule de votre crème glacée favorite dans un verre, inclinez-le et versez du Seven-Up bien froid lentement le long de la paroi. Essayez-le dès aujourd'hui!

Voyez "SOLDIERS OF FORTUNE" Tous les jours - 8-30 hres Canal "6"

NOTRE MAGASIN sera fermé

AUJOURD'HUI et DEMAIN

(LES 5 ET 6 JUILLET 1955)

POUR PREPARATION DE NOTRE FAMEUSE

VENTE-REMISE

SYNTONISEZ CHLN et LISEZ "Le Nouvelliste" DEMAIN pour en savoir plus long

RENOMMÉ

1586, RUE BADEAUX

TROIS-RIVIERES

SECRETS DE Polichinelle

LA SITUATION de nos routes n'est pas tellement bonne. L'hiver fut très dur, tellement que les travaux de réparation ne donneront peut-être pas tous les résultats qu'il faudrait. Vers Pointe-du-Lac, la route no 2 est encore très endommagée. Sur la rive Sud, plusieurs artères devront être travaillées afin de redevenir à leur état normal. Les trous sont encore nombreux sur la route de Sorel qui conduit à Saint-Hyacinthe et il en est de même sur la route de Notre-Dame-du-Bon-Conseil conduisant à Drummondville. Les Trifluviens ont toutefois l'habitude et ne s'en plaignent guère, car les rues de notre ville n'ont rien de trop consolant. Espérons que les travaux de pavage, qui sont recommandés, vont les rendre un peu plus confortables...

LA VILLE n'aurait reçu aucune soumission pour la démolition de la vieille bâtisse située dans les quais de l'aqueduc. — Les régates de Grand-Mère ont souffert indirectement de l'arrêt de travail qui sévit à la division Laurentide de la Consolidated Paper. Les organisateurs de l'événement ont dû demander des remorqueurs de la St-Maurice River Boom pour déplacer les estacades et nettoyer le parcours, travail effectué les années dernières par les employés de la Consolidated. — Le pont de Drummondville n'est pas rassurant. A chaque bout, on peut lire: "Vous passez à vos risques". Le pont est devenu un sens unique depuis qu'il a été condamné et les camions n'y ont plus droit de passage...

LES DEUX CABLES d'acier à la barrière de la Traverse sont-ils utilisables? On sait que ces câbles ont été jugés nécessaires à la suite de la tragédie survenue au quai l'automne dernier. — M. J.-A. Majeau, de General Steel Ware Limited, est un fervent lecteur de notre journal. Il dit même qu'il lui sert souvent pour son travail de vente. Durant ses vacances, il n'oublie pas de le faire suivre. — D'après la Chambre de Commerce d'Old Orchard, le temps sera au beau fixe tout l'été dans cette fameuse place de villégiature. — Le prochain congrès du Club Richelieu aura lieu cette année à Sainte-Adele dans les Laurentides...

EN VISITE — L'hôteesse s'adressant à son neveu de 5 ans: "Pensez-vous, Pierre, que tu pourrais couper ton steak?" — Le neveu: "Je crois que oui, mais ça va dépendre de la façon dont tu le coupes." — M. Philippe Bellefeuille vient d'acquiescer une propriété sur les coteaux. — Les 9, 10 et 11 juillet, les employés de magasins se réuniront à Granby, sous la présidence de M. Lucien Dorion, de Québec. — La piscine du Parc de l'Exposition est plus populaire auprès des adultes, cette année...

— Une centaine

(Suite de la page 3)

SAINT-MATTHEU

M. Jacques Gélinais, président de la Commission scolaire, était le seul commissaire sortant cette année. Il a également été le seul candidat proposé à l'appel nominal, hier matin.

Ce soir, les commissaires nommeront leur président, pour 1955-56, et aussi un nouveau commissaire, en remplacement de M. Maurice Pelletier qui n'a pas complété son mandat.

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS — M. Léopold Bellemare, commissaire sortant, a été réélu par acclamation, hier, au seul siège vacant, lors de l'appel nominal.

POINTE-DU-LAC — A la Commission scolaire du village, M. Omer Garneau, nommé commissaire par la dernière administration, a sollicité un nouveau mandat et a été réélu par acclamation. M. Louis Beaulieu a été réélu pour un 2e mandat.

A la Commission scolaire de Pointe-du-Lac no 1, M. Arthur Robitaille a été réélu pour un 2e mandat, tandis que M. Roland Houle succède à M. Emile Schiltz, commissaire sortant.

CHARETTE — A l'appel nominal de la Commission scolaire, hier, on prévoyait une élection aux deux sièges en jeu. Le président Clément Villeneuve, sollicitait un renouvellement de son mandat de commissaire. M. Clément de Charette a aussi déposé un bulletin de présentation, mais s'est ensuite retiré en faveur de M. Villeneuve. Au siège laissé vacant par M. Zéphirin Diamond, dont le mandat est terminé, deux candidats se feront

la lutte, MM. Odias Diamond et Armand Pelletier.

ST-FRANCOIS-DU-LAC — Un seul siège est devenu vacant à la Commission scolaire du village. M. Eugène Lavallée y remplace M. Gaétan Lépine. A la Commission scolaire de la paroisse, M. Fernand Duhamel a été réélu par acclamation.

SAINT-ETIENNE-DES-GRÉS — Les contribuables choisiront lundi prochain le 11 juillet, entre MM. Wilfrid Duplessis et Georges-Elie Lemire le remplaçant du conseiller sortant Joseph Bellemare.

STE-ANGÈLE-DE-PREMONT — Le maire Joseph Baril est devenu commissaire d'école, hier. Il a été élu par acclamation en remplacement de M. Eugène Pichette. Celui-ci, qui a décliné un nouveau mandat, était commissaire depuis 6 ans et président des commissaires depuis 1951.

Elections lundi prochain. Candidats, MM. Thomas Bellemare (qui sollicite un 3e mandat), Arthur Boucher, Orlane Villeneuve et Paul Meunier.

MONT-CARMEL — Election par acclamation. M. Honoré Marchand remplace M. Onil Brouard. M. Frédéric Beaumier remplace M. Oscar Lefebvre.

ST-BONIFACE — Au village, M. Adolphe Grenier est réélu pour un 2e mandat. Il était président pour le terme 1954-55. M. Bernard Caron remplace M. Lucien Fafard.

A la campagne, M. Joseph N. Gélinais remplace M. Ulric Saint-Onge.

SAINT-SEVERE — M. Théobald Lamy devient commissaire, en remplacement de M. Isaac Lampron, sortant.

LAC-A-LA-TORTUE — Le Dr L.-G. Frenette est réélu par acclamation, 2e mandat. M. Léo Rousseau bénéficie lui aussi d'un 2e mandat consécutif.

SAINT-AURICE — M. Aimé Grondin, commissaire et président sortant ne se représente pas. M. Hervé Gagnon le remplace. M. Rodrigue Rivard est réélu par acclamation.

SAINT-PERPETUE — M. Edouard Girard, commissaire sortant, est remplacé par M. Henri-Paul Rousseau.

SAINT-GREGOIRE — M. Honoré Vigneault, sortant, est réélu pour un 3e mandat. M. Emile Belyeau, sortant, est réélu pour un 3e mandat.

SAINT-ANGELE-DE-LAVAL — M. Antoni Bourgeois est élu par acclamation commissaire, en remplacement de M. Lucien Rheaume, sortant.

SAINT-GERARD-DES-LAURENTIDES — Election, lundi prochain, pour deux sièges. Il y a cinq candidats, dont M. Joseph Giguère, président sortant. M. Willie Laverne, sortant, ne se représente pas. Les autres candidats sont MM. Jules Gélinais, M. Germain, Henri Gélinais et Willie Garneau.

SAINT-PAULIN — Réélection par acclamation de MM. Arthur Bergeron et Hermyle Chretien. M. Bergeron est commissaire depuis 1943. M. Chretien l'a été de 1943 à 1949, puis depuis 1952.

SAINT-GERTRUDE — A la paroisse, M. Hermann Saint-Louis, président en 1954-55, est réélu commissaire. M. Albert Baron remplace M. Jean-Baptiste Leblanc, sortant.

SAINT-LUC-DE-VINCENNES — M. Léopold Grandmaison remplace M. Léo Lacroix, commissaire sortant.

SAINT-JEAN-DES-PILES — M. Oliva Perreault, commissaire sortant est réélu par acclamation pour son 4e mandat de 3 ans. Il était président en 1954-55.

PROULVILLE — M. Félix Buis, commissaire sortant, est réélu. Il a été président, également, en 1954-55. M. Conrad Ayotte est réélu pour un 2e mandat de commissaire.

PIERREVILLE — Le Dr Roch Elacher succède au Dr Michel Tetrault. M. Simon-Pierre Guevremont est aussi élu par acclamation, remplaçant M. Wilfrid Tremblay, à la Commission scolaire du village.

A la paroisse (municipalité scolaire Saint-Thomas-de-Pierreville), M. Jean-Marie Boivert obtient, par acclamation, un 2e mandat de suite, et M. Jean-Luc Boivert, nommé il y a quelques semaines à une assemblée des commissaires, est réélu par acclamation.

VICTORIAVILLE — M. Gérard Bergeron ne se représente pas. M. Roland Michel est élu par acclamation pour lui succéder.

LEMIKUX — MM. Willie Saint-Louis, commissaire depuis six ans, et Lionel Leclerc, commissaire depuis 4 ans, ont été réélus par acclamation, à l'appel nominal, hier, avant-midi.

SAINT-LEON — M. Victorin Paillet a été élu par acclamation commissaire, hier, en remplacement de M. Maurice Parquin, sortant.

SAINT-STANISLAS — Au village, MM. Gérard-F. Lafontaine et Romeo Champagne ne se voient pas représenter. MM. Alcide Juneau et Laurent Foley ont brigué le siège de M. Lafontaine, puis M. Juneau s'est retiré en faveur de Foley, celui-ci étant

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

"Il est indéniable" conclut M. Hamel, "que la musique connaît un essor des plus consolants. Chaque famille possède un appareil de radio qui lui permet d'entendre de l'excellente musique; beaucoup ont dans leur foyer une télévision qui leur procure l'avantage de voir de beaux spectacles et d'entendre des concerts choisis."

Mais, il ne faut pas croire que la radio et la TV nuisent à la vente des disques. Il s'en vend plus que jamais. Il se trouve toujours des esprits chagrins qui vous diront: "Moi, je n'ai à peu près pas écouté la musique et j'ai vécu quand même. Certes mais ils se sont privés de joissances intellectuelles mises à la portée de tout par le Créateur. Il y a dans l'attitude de la plupart de ces gens des germes, des racines d'un bel obscurantisme; c'est sans doute inconscient."

M. Hamel regrette ensuite que Trois-Rivières n'ait pas ses matinales symphoniques, comme à Québec et à Montréal. "Cette carence de matinales symphoniques," dit-il, "sera comblée dans une large mesure lorsque le Comité Catholique aura adopté le projet de discothèque soumis à son approbation ce qui ne saurait tarder. Grâce aux disques, les enfants pourront entendre en plus des chants religieux et profanes, des pièces d'orchestre symphoniques; ils apprendront à distinguer les différents timbres des instruments de l'orchestre. Ces disques ont été choisis judicieusement par une commission, nommée par le Comité Catholique."

Le directeur de l'enseignement musical raconte qu'il a eu l'occasion d'aller plusieurs fois à Montréal où siègeait le Comité de Chant et de Solfège. Il a pu participer à des échanges d'idées qui pourront lui être profitables en même temps qu'aux élèves de Trois-Rivières. On y a travaillé à la rédaction d'un programme

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

"Il est indéniable" conclut M. Hamel, "que la musique connaît un essor des plus consolants. Chaque famille possède un appareil de radio qui lui permet d'entendre de l'excellente musique; beaucoup ont dans leur foyer une télévision qui leur procure l'avantage de voir de beaux spectacles et d'entendre des concerts choisis."

Mais, il ne faut pas croire que la radio et la TV nuisent à la vente des disques. Il s'en vend plus que jamais. Il se trouve toujours des esprits chagrins qui vous diront: "Moi, je n'ai à peu près pas écouté la musique et j'ai vécu quand même. Certes mais ils se sont privés de joissances intellectuelles mises à la portée de tout par le Créateur. Il y a dans l'attitude de la plupart de ces gens des germes, des racines d'un bel obscurantisme; c'est sans doute inconscient."

M. Hamel regrette ensuite que Trois-Rivières n'ait pas ses matinales symphoniques, comme à Québec et à Montréal. "Cette carence de matinales symphoniques," dit-il, "sera comblée dans une large mesure lorsque le Comité Catholique aura adopté le projet de discothèque soumis à son approbation ce qui ne saurait tarder. Grâce aux disques, les enfants pourront entendre en plus des chants religieux et profanes, des pièces d'orchestre symphoniques; ils apprendront à distinguer les différents timbres des instruments de l'orchestre. Ces disques ont été choisis judicieusement par une commission, nommée par le Comité Catholique."

Le directeur de l'enseignement musical raconte qu'il a eu l'occasion d'aller plusieurs fois à Montréal où siègeait le Comité de Chant et de Solfège. Il a pu participer à des échanges d'idées qui pourront lui être profitables en même temps qu'aux élèves de Trois-Rivières. On y a travaillé à la rédaction d'un programme

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

"Il est indéniable" conclut M. Hamel, "que la musique connaît un essor des plus consolants. Chaque famille possède un appareil de radio qui lui permet d'entendre de l'excellente musique; beaucoup ont dans leur foyer une télévision qui leur procure l'avantage de voir de beaux spectacles et d'entendre des concerts choisis."

Mais, il ne faut pas croire que la radio et la TV nuisent à la vente des disques. Il s'en vend plus que jamais. Il se trouve toujours des esprits chagrins qui vous diront: "Moi, je n'ai à peu près pas écouté la musique et j'ai vécu quand même. Certes mais ils se sont privés de joissances intellectuelles mises à la portée de tout par le Créateur. Il y a dans l'attitude de la plupart de ces gens des germes, des racines d'un bel obscurantisme; c'est sans doute inconscient."

M. Hamel regrette ensuite que Trois-Rivières n'ait pas ses matinales symphoniques, comme à Québec et à Montréal. "Cette carence de matinales symphoniques," dit-il, "sera comblée dans une large mesure lorsque le Comité Catholique aura adopté le projet de discothèque soumis à son approbation ce qui ne saurait tarder. Grâce aux disques, les enfants pourront entendre en plus des chants religieux et profanes, des pièces d'orchestre symphoniques; ils apprendront à distinguer les différents timbres des instruments de l'orchestre. Ces disques ont été choisis judicieusement par une commission, nommée par le Comité Catholique."

Le directeur de l'enseignement musical raconte qu'il a eu l'occasion d'aller plusieurs fois à Montréal où siègeait le Comité de Chant et de Solfège. Il a pu participer à des échanges d'idées qui pourront lui être profitables en même temps qu'aux élèves de Trois-Rivières. On y a travaillé à la rédaction d'un programme

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

"Il est indéniable" conclut M. Hamel, "que la musique connaît un essor des plus consolants. Chaque famille possède un appareil de radio qui lui permet d'entendre de l'excellente musique; beaucoup ont dans leur foyer une télévision qui leur procure l'avantage de voir de beaux spectacles et d'entendre des concerts choisis."

Mais, il ne faut pas croire que la radio et la TV nuisent à la vente des disques. Il s'en vend plus que jamais. Il se trouve toujours des esprits chagrins qui vous diront: "Moi, je n'ai à peu près pas écouté la musique et j'ai vécu quand même. Certes mais ils se sont privés de joissances intellectuelles mises à la portée de tout par le Créateur. Il y a dans l'attitude de la plupart de ces gens des germes, des racines d'un bel obscurantisme; c'est sans doute inconscient."

M. Hamel regrette ensuite que Trois-Rivières n'ait pas ses matinales symphoniques, comme à Québec et à Montréal. "Cette carence de matinales symphoniques," dit-il, "sera comblée dans une large mesure lorsque le Comité Catholique aura adopté le projet de discothèque soumis à son approbation ce qui ne saurait tarder. Grâce aux disques, les enfants pourront entendre en plus des chants religieux et profanes, des pièces d'orchestre symphoniques; ils apprendront à distinguer les différents timbres des instruments de l'orchestre. Ces disques ont été choisis judicieusement par une commission, nommée par le Comité Catholique."

Le directeur de l'enseignement musical raconte qu'il a eu l'occasion d'aller plusieurs fois à Montréal où siègeait le Comité de Chant et de Solfège. Il a pu participer à des échanges d'idées qui pourront lui être profitables en même temps qu'aux élèves de Trois-Rivières. On y a travaillé à la rédaction d'un programme

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

SAINT-TITE — A la Commission scolaire du village, M. Raymond Germain remplace M. Roger Boulet, qui était commissaire depuis six ans et président depuis quelques années. M. Jacques-André Langlois a aussi été élu par acclamation.

A la Commission scolaire de la paroisse, M. Clément Boivin a été réélu par acclamation, hier, tandis que M. Gérard Trépanier remplace M. Emile Saint-Amant, sortant.

SAINT-JACQUES-DES-PILES — M. Antonio Boivert, commissaire sortant, est réélu par acclamation à l'appel nominal d'hier. C'est son 2e mandat de suite.

SAINT-OUARD — M. Camille Pelletier a été élu par acclamation commissaire d'école, hier, en remplacement de son frère Ovide Pelletier, tandis que M. Armand Deschênes a été réélu pour un 2e mandat.

HEROUVILLE — M. Clément Paret, commissaire depuis trois ans, a été réélu par acclamation, à l'appel nominal d'hier.

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS — M. Maurice Mailhot a obtenu un 3e mandat consécutif par acclamation, à l'appel nominal d'hier, tandis que M. Emilien Paris est remplacé par M. Gérard Troitier.

SAINT-LEONARD — Le commissaire sortant, M. Daniel Ouellet, a un adversaire, le Dr Harry Porter. C'est le seul siège en jeu. L'élection aura lieu lundi prochain à moins qu'un des candidats démissionne dans l'intervalle.

SAINT-GENEVIEVE-DE-BATISCAN — M. Raoul Trudel a été réélu par acclamation, lors de l'appel nominal d'hier. C'est son 2e mandat consécutif.

SAINT-STANISLAS — Au village, MM. Gérard-F. Lafontaine et Romeo Champagne ne se voient pas représenter. MM. Alcide Juneau et Laurent Foley ont brigué le siège de M. Lafontaine, puis M. Juneau s'est retiré en faveur de Foley, celui-ci étant

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

"Il est indéniable" conclut M. Hamel, "que la musique connaît un essor des plus consolants. Chaque famille possède un appareil de radio qui lui permet d'entendre de l'excellente musique; beaucoup ont dans leur foyer une télévision qui leur procure l'avantage de voir de beaux spectacles et d'entendre des concerts choisis."

Mais, il ne faut pas croire que la radio et la TV nuisent à la vente des disques. Il s'en vend plus que jamais. Il se trouve toujours des esprits chagrins qui vous diront: "Moi, je n'ai à peu près pas écouté la musique et j'ai vécu quand même. Certes mais ils se sont privés de joissances intellectuelles mises à la portée de tout par le Créateur. Il y a dans l'attitude de la plupart de ces gens des germes, des racines d'un bel obscurantisme; c'est sans doute inconscient."

M. Hamel regrette ensuite que Trois-Rivières n'ait pas ses matinales symphoniques, comme à Québec et à Montréal. "Cette carence de matinales symphoniques," dit-il, "sera comblée dans une large mesure lorsque le Comité Catholique aura adopté le projet de discothèque soumis à son approbation ce qui ne saurait tarder. Grâce aux disques, les enfants pourront entendre en plus des chants religieux et profanes, des pièces d'orchestre symphoniques; ils apprendront à distinguer les différents timbres des instruments de l'orchestre. Ces disques ont été choisis judicieusement par une commission, nommée par le Comité Catholique."

Le directeur de l'enseignement musical raconte qu'il a eu l'occasion d'aller plusieurs fois à Montréal où siègeait le Comité de Chant et de Solfège. Il a pu participer à des échanges d'idées qui pourront lui être profitables en même temps qu'aux élèves de Trois-Rivières. On y a travaillé à la rédaction d'un programme

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

"Il est indéniable" conclut M. Hamel, "que la musique connaît un essor des plus consolants. Chaque famille possède un appareil de radio qui lui permet d'entendre de l'excellente musique; beaucoup ont dans leur foyer une télévision qui leur procure l'avantage de voir de beaux spectacles et d'entendre des concerts choisis."

Mais, il ne faut pas croire que la radio et la TV nuisent à la vente des disques. Il s'en vend plus que jamais. Il se trouve toujours des esprits chagrins qui vous diront: "Moi, je n'ai à peu près pas écouté la musique et j'ai vécu quand même. Certes mais ils se sont privés de joissances intellectuelles mises à la portée de tout par le Créateur. Il y a dans l'attitude de la plupart de ces gens des germes, des racines d'un bel obscurantisme; c'est sans doute inconscient."

M. Hamel regrette ensuite que Trois-Rivières n'ait pas ses matinales symphoniques, comme à Québec et à Montréal. "Cette carence de matinales symphoniques," dit-il, "sera comblée dans une large mesure lorsque le Comité Catholique aura adopté le projet de discothèque soumis à son approbation ce qui ne saurait tarder. Grâce aux disques, les enfants pourront entendre en plus des chants religieux et profanes, des pièces d'orchestre symphoniques; ils apprendront à distinguer les différents timbres des instruments de l'orchestre. Ces disques ont été choisis judicieusement par une commission, nommée par le Comité Catholique."

Le directeur de l'enseignement musical raconte qu'il a eu l'occasion d'aller plusieurs fois à Montréal où siègeait le Comité de Chant et de Solfège. Il a pu participer à des échanges d'idées qui pourront lui être profitables en même temps qu'aux élèves de Trois-Rivières. On y a travaillé à la rédaction d'un programme

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

"Il est indéniable" conclut M. Hamel, "que la musique connaît un essor des plus consolants. Chaque famille possède un appareil de radio qui lui permet d'entendre de l'excellente musique; beaucoup ont dans leur foyer une télévision qui leur procure l'avantage de voir de beaux spectacles et d'entendre des concerts choisis."

Mais, il ne faut pas croire que la radio et la TV nuisent à la vente des disques. Il s'en vend plus que jamais. Il se trouve toujours des esprits chagrins qui vous diront: "Moi, je n'ai à peu près pas écouté la musique et j'ai vécu quand même. Certes mais ils se sont privés de joissances intellectuelles mises à la portée de tout par le Créateur. Il y a dans l'attitude de la plupart de ces gens des germes, des racines d'un bel obscurantisme; c'est sans doute inconscient."

M. Hamel regrette ensuite que Trois-Rivières n'ait pas ses matinales symphoniques, comme à Québec et à Montréal. "Cette carence de matinales symphoniques," dit-il, "sera comblée dans une large mesure lorsque le Comité Catholique aura adopté le projet de discothèque soumis à son approbation ce qui ne saurait tarder. Grâce aux disques, les enfants pourront entendre en plus des chants religieux et profanes, des pièces d'orchestre symphoniques; ils apprendront à distinguer les différents timbres des instruments de l'orchestre. Ces disques ont été choisis judicieusement par une commission, nommée par le Comité Catholique."

Le directeur de l'enseignement musical raconte qu'il a eu l'occasion d'aller plusieurs fois à Montréal où siègeait le Comité de Chant et de Solfège. Il a pu participer à des échanges d'idées qui pourront lui être profitables en même temps qu'aux élèves de Trois-Rivières. On y a travaillé à la rédaction d'un programme

de chant et de solfège pour les deux premières classes du cours secondaire. M. Hamel note aussi qu'il a rencontré M. Norbert DuFour, célèbre musicologue français.

Il fait ensuite l'éloge des cours de grégorien donnés par le professeur Claude Tessier et révèle que la raison des Jeunesses Musicales a remporté un grand succès à la musique, écrit M. Hamel, "à avec ses mille membres." Les concerts, présents, dit-il, "étaient de toute première valeur..."

"Il est indéniable" conclut M. Hamel, "que la musique connaît un essor des plus consolants. Chaque famille possède un appareil de radio qui lui permet d'entendre de l'excellente musique; beaucoup ont dans leur foyer une télévision qui leur procure l'avantage de voir de beaux spectacles et d'entendre des concerts choisis."

Mais, il ne faut pas croire que la radio et la TV nuisent à la vente des disques. Il s'en vend plus que jamais. Il se trouve toujours des esprits chagrins qui vous diront: "Moi, je n'ai à peu près pas écouté la musique et j'ai vécu quand même. Certes mais ils se sont privés de joissances intellectuelles mises à la portée de tout par le Créateur. Il y a dans l'attitude de la plupart de